



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le vendredi 11 juillet 2003 — Vol. 38 N° 8

Étude des crédits du ministère du Développement
économique et régional (4): volet Tourisme

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes -- Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le vendredi 11 juillet 2003 — Vol. 38 N° 8

Table des matières

Volet Tourisme	1
Remarques préliminaires	1
Mme Nathalie Normandeau	1
M. Claude Cousineau	4
Discussion générale	5
Événements majeurs internationaux	
Crédits alloués	5
Mesures de soutien envisagées	6
Associations touristiques régionales	
Rôle	6
Financement	7
Stratégie pancanadienne en matière de tourisme	
Retombées attendues au Québec	8
Participation de la Régie des installations olympiques à l'organisation du Motocross Valvoline de Montréal	10
Mesures d'aide aux secteurs du ski et de la motoneige	11
Budget de promotion sur les marchés américains et internationaux	12
Stratégie pancanadienne en matière de tourisme (suite)	
Collaboration du Québec avec des compétiteurs	13
Nouvelle politique touristique	14
Fonctionnement de la taxe sur l'hébergement	15
Distinction internationale pour le Centre des congrès de Québec	17
Ententes spécifiques avec les régions	
Bilan	18
Le point sur des projets de développement et d'investissements en Gaspésie	19
Rénovation des haltes routières	20
Ententes spécifiques avec les régions (suite)	
Intentions du gouvernement	20
Adoption des crédits	21
Adoption de l'ensemble des crédits	21
Volet Tourisme (suite)	
Remarques finales	21
M. Claude Cousineau	21
Mme Nathalie Normandeau	21

Autres intervenants

M. Claude Bachand, vice-président

M. Daniel Bernard
M. Tony Tomassi
Mme Julie Boulet
M. Jean-Pierre Paquin
Mme France Hamel
M. Guy Lelièvre

Le vendredi 11 juillet 2003 — Vol. 38 N° 8

**Étude des crédits du ministère du Développement
économique et régional (4): volet Tourisme**

(Neuf heures trente et une minutes)

Le Président (M. Bachand): Donc, compte tenu que le quorum a été constaté, je déclare la séance de la commission de l'économie et du travail ouverte.

Volet Tourisme

Donc, je rappelle rapidement les mandats de la commission. Donc, le mandat de la commission de l'économie et du travail pour cette séance est de procéder à l'étude des crédits de la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme pour l'année financière 2003-2004. Il s'agit du programme 4, Promotion et développement du tourisme, des crédits du ministère du Développement économique et régional. Donc, une enveloppe de deux heures ayant été allouée à l'étude de ce programme, nous l'adopterons à la fin de la séance ainsi que l'ensemble des crédits du ministère du Développement économique et régional.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Cousineau (Bertrand) remplace Mme Doyer (Matapédia); M. Boisclair (Gouin) remplace M. Dufour (René-Lévesque); M. Lelièvre (Gaspé) remplace Mme Lemieux (Bourget); et M. Morin (Nicolet-Yamaska) remplace M. Pagé (Labelle).

Le Président (M. Bachand): Donc, je vous demanderais à tous, si c'est possible, de fermer vos cellulaires.

Je vais donc rappeler un petit peu l'organisation des travaux. Donc, il y a... les travaux se forment par blocs de 20 minutes, chacun des 20 minutes étant priorisé pour une ou l'autre des parties. Et une fois que les blocs de 20 minutes sont terminés, ces blocs-là seront priorisés en ouverture et en fermeture pour l'opposition officielle.

Nous allons... Est-ce qu'il y a consentement pour cette façon de fonctionner là? Oui, il y a consentement de la part de l'opposition. Est-ce que je comprends qu'il y a consentement? Il y a consentement, Mme la secrétaire.

Remarques préliminaires

Donc, avant d'aborder, donc, l'étude des crédits budgétaires à proprement parler, nous allons passer immédiatement aux remarques préliminaires. Vous avez 20 minutes, chacun des partis. Et je vais donner la priorité à Mme la ministre. Mme la ministre.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Merci beaucoup, M. le Président. Bon matin à tous et à toutes. Bien heureuse

de me retrouver ici ce matin pour ce bloc de deux heures qui va certainement nous permettre d'approfondir ce beau secteur qui est le tourisme au Québec, M. le Président.

Mais, dans un premier temps, vous me permettrez de saluer de façon particulière mes collègues de l'Assemblée nationale, au premier chef, celui que je dois appeler mon vis-à-vis, le député de Bertrand, qui est responsable des dossiers du tourisme, évidemment les députés du côté de l'opposition, le député de Gaspé et le député de Nicolet-Yamaska, également l'ensemble de mes collègues ministériels, M. le Président, qui, j'en suis persuadée, par la pertinence de leurs questions ce matin, nous permettront donc d'aborder un secteur qui malheureusement a été trop souvent pris pour acquis.

Le secteur touristique, M. le Président, est un secteur extrêmement important pour l'ensemble des économies de toutes les régions du Québec, on le verra plus tard. Mais je pense que malheureusement c'est un des constats que j'ai faits lorsque je suis arrivée en poste comme ministre responsable du Tourisme, c'est un secteur effectivement qu'on a un peu trop longtemps pris pour acquis.

Mais vous me permettez aussi de saluer de façon particulière et de vous présenter les gens qui m'accompagnent: tout d'abord, à ma droite, M. Jean Pronovost, qui est le sous-ministre en titre du ministère, du grand ministère qui est le Développement économique et régional; à ma gauche, M. Bruno Lortie, qui est le directeur de cabinet; M. Robert Madore, donc, à mon extrême gauche, qui assume l'intérim à titre de sous-ministre associé à Tourisme Québec; également, M. le Président, les gens qui sont derrière moi, il y en a plusieurs. Donc, j'ai la chance d'avoir une équipe qui m'accompagne dans cette aventure que sont les crédits: alors, M. Claude Pinault, qui est le directeur général du Centre des congrès de Québec; également, M. Paul Saint-Jacques, qui est le président-directeur général à la Société du Palais des congrès de Montréal; également M. René Morency, qui est directeur général de la Régie des installations olympiques, communément appelée la RIO; également toute la grande équipe — bonjour — toute la grande équipe, donc, de Tourisme Québec qui est avec moi ce matin, M. le Président.

Pour votre information, puis les collègues l'ont peut-être constaté: maintenant, la Société du Palais des congrès de Québec et de Montréal, également la Régie des installations olympiques sont sous le parapluie ou le chapeau de Tourisme Québec.

Alors, M. le Président, on l'a vu à l'étude des crédits du ministère du Développement économique et régional la semaine dernière, Tourisme Québec maintenant fait partie, donc, du grand ministère et qui s'est vu, donc, confier l'intégration de quatre grands ministères qui étaient Industrie et Commerce, Recherche, Science et Technologie, Tourisme Québec et le ministère des Régions.

Alors, M. le Président, pour moi, c'est très important d'être ici ce matin pour défendre les crédits du Tourisme, et je le disais tout à l'heure que le secteur touristique vibre au rythme de l'économie des régions. Et, M. le Président, pour vous donner quelques statistiques qui sont révélatrices de l'importance du secteur dans l'économie du Québec, sachiez-vous que le secteur touristique à lui seul génère des retombées... des recettes touristiques de presque 8 milliards de dollars? Il y a 22 millions de visiteurs qui sont venus au Québec en 2002. C'est la seule industrie touristique qui est présente dans toutes les régions du Québec. C'est 32 000 entreprises qui procurent 120 000 emplois directs et presque 43 000 emplois indirects. Et, ce qu'il est important de souligner, c'est qu'il y a 28 % de la main-d'oeuvre qui a 25 ans et moins.

Alors, évidemment, vous le savez, et ça a été beaucoup médiatisé, l'industrie touristique a traversé, et on peut dire d'une certaine façon traverse encore quelques zones de turbulence, et les effets conjugués liés à la guerre États-Unis—Irak et les événements du 11 septembre, le syndrome respiratoire aigu sévère, ce qu'on appelle communément le SRAS, ont démontré non seulement l'importance que représente ce secteur dans notre économie, mais aussi sa très grande fragilité face à des événements sur lesquels, malheureusement, nous n'avons aucun contrôle.

M. le Président, lorsqu'on sait que le secteur touristique carbure aux bonnes nouvelles, on peut comprendre, dans ces conditions-là, à quel point il a été hautement sensible face à des événements comme ceux-là. Ce sont des événements qui sont venus perturber notre secteur d'activité, et à un point tel qu'à Tourisme Québec nous avons procédé à une réévaluation des prévisions de croissance. Je vais vous donner un exemple, une statistique qui est révélatrice, dans le fond, des impacts que nous avons anticipés et que nous avons, d'une certaine manière, connus. Je dis «une certaine manière», parce que la saison évidemment n'est pas terminée, la saison estivale du moins. Nous avions anticipé, donc, un taux de croissance de 8,3 % pour 2003 et évidemment, compte tenu des événements auxquels je faisais référence il y a instants, notre taux de croissance a été révisé à 2,3 %. En d'autres termes, dans le taux de croissance que nous anticipions, il y a eu une diminution, mais, ce qu'il faut retenir, c'est que le taux de croissance — c'est ce que nous croyons — pour 2003, sera positif au niveau des recettes touristiques que le secteur va générer.

Il y a un autre élément qui est important et qui nous oblige donc à s'adapter aux nouvelles habitudes ou aux nouvelles conditions qui émergent dans le secteur touristique, et là je fais référence à l'Organisation mondiale du tourisme qui, donc, a fait le constat, après les événements du 11 septembre notamment et les événements liés au SRAS, que les touristes, les visiteurs changent et changeront dans le futur leurs habitudes de voyage. La bonne nouvelle, c'est qu'évidemment les gens n'arrêteront pas de voyager. Et le phénomène qu'on constate de plus en plus au Québec, par exemple, c'est que les gens prennent leurs vacances de plus en plus tard dans la saison. En d'autres termes, les gens attendent souvent, donc, juillet, août avant de prendre leurs vacances, des événements... une décision qui est

peut-être en partie, en très grande partie, tributaire à Dame Nature, qui est un élément extrêmement déterminant dans le choix souvent des vacances des Québécois et des Québécoises. Donc, M. le Président, nous devons évidemment nous adapter à ces nouvelles habitudes et, par le fait même, revoir notre façon de promouvoir le Québec et ses régions comme destinations touristiques.

● (9 h 40) ●

Nous avons décidé de faire les choses différemment en misant davantage sur le partenariat. Parce que, si Tourisme Québec a un rôle de leadership à jouer, M. le Président, il n'est pas le seul joueur évidemment, on le comprend bien, dans le contexte où les efforts de promotion et de partenariat font souvent la différence. Alors, à la mi-juin, j'ai eu le plaisir d'annoncer, avec le président de Tourisme Montréal, M. Charles Lapointe, également le président du réseau des ATR associées, M. Jocelyn Carrier, donc que les investissements pour 2003 en termes de promotion seront de 20 millions de dollars sur les marchés québécois, ontarien et américain. Évidemment, des efforts de promotion qui, souhaitons-le, convaincront notre clientèle à passer, donc, leurs vacances estivales au Québec. Pourquoi les marchés québécois, ontarien et américain? Ce sont là nos marchés dits prioritaires, et nous croyons, M. le Président, que les événements qu'on a connus vont contribuer à dynamiser le marché intérieur.

En d'autres termes — et j'aurai peut-être l'occasion d'y revenir ce matin — les efforts de promotion qui sont consacrés cette année le sont en grande partie sur le marché intra-Québec, sur le marché, donc, intérieur. Alors, nous avons investi 9,8 millions de dollars pour inviter les Québécoises et les Québécois à voyager au Québec. C'est du jamais vu pour une campagne intra-Québec. Vous l'avez peut-être remarqué, les gens sont beaucoup sollicités. Il y a 13 ATR sur 20 qui ont décidé cette année de mener une campagne télé en plus évidemment, par exemple, de la SEPAAQ, qui a consacré plus de 2 millions de dollars à une campagne, donc pour faire la promotion de ses 22 parcs à la télévision.

Nous consacrons également une partie importante de notre budget au positionnement du site touristique du gouvernement du Québec, *BonjourQuébec.com*, que je vous invite d'ailleurs à aller... sur lequel je vous invite, M. le Président, à faire certaines recherches, qui constitue la banque d'informations la plus complète sur la destination touristique québécoise. C'est 7 millions de visiteurs ou d'internautes qui ont visité le site *BonjourQuébec.com* au cours de la dernière année. C'est un site précieux en termes d'informations, mais c'est un site également qui permet aux visiteurs et aux voyageurs de planifier leurs vacances, M. le Président.

Tourisme Québec, M. le Président, et ses partenaires investiront donc 7,5 millions sur le marché américain et 2,5 millions sur le marché américain, contrairement à 9,8 millions pour le Québec.

Le gouvernement du Québec a mis son pouvoir, M. le Président, de taxation. Lorsqu'on parle de taxes, ce n'est jamais une bonne nouvelle, mais, dans ce cas-ci, «taxe» égale «bonne nouvelle», parce qu'il y a une taxe spécifique en tourisme qui est perçue à raison de 2 \$ par nuitée qui permet donc d'assurer la promotion, une meilleure promotion touristique de l'ensemble des régions du

Québec, en leur permettant de se doter d'une source dédiée de financement; c'est ce qu'on appelle la fameuse taxe spécifique sur l'hébergement.

Le 1er juillet dernier, j'annonçais, par exemple, la mise en vigueur de cette taxe pour la région de la Gaspésie et du Centre-du-Québec. M. le Président, uniquement pour ces deux régions, ça représente une source nouvelle de financement de l'ordre de 1,2 million de dollars. Donc, la taxe spécifique sur l'hébergement constitue littéralement un levier en termes de promotion et de développement. Et je vais vous dire que, à ce stade-ci, la plupart des régions qui bénéficient de cette taxe le font pour assurer leurs efforts de promotion. Il s'agit, pour l'ensemble des régions qui s'en prévalent, d'une somme... d'un revenu annuel de plus de 19 millions de dollars, M. le Président. Et, si la mesure était en application dans toutes les régions touristiques du Québec, on pourrait compter sur une source de revenus de 26 millions de dollars.

Pour ce qui est des ententes spécifiques en tourisme — ça dénote, M. le Président, le dynamisme de l'organisation qu'est Tourisme Québec — alors, nous sommes vu confier en 2001 la responsabilité de négocier et de conclure des ententes spécifiques en tourisme avec les partenaires régionaux des régions dites ressources. La majorité de l'enveloppe budgétaire consentie dans le cadre de ces ententes spécifiques en tourisme a déjà été engagée, soit 14 millions sur les 21 millions de dollars, M. le Président. Ces ententes sont faites et sont le fruit d'une étroite concertation entre Tourisme Québec et les intervenants régionaux, et évidemment des ententes spécifiques... ces ententes nous permettent d'adapter nos interventions aux spécificités régionales.

Pour ce qui est du soutien financier aux manifestations touristiques, lors du dépôt des crédits, on va le voir tout à l'heure, M. le Président, Tourisme Québec s'est vu octroyer une somme additionnelle de 7,5 millions de dollars pour soutenir les événements touristiques majeurs internationaux. À ce montant, M. le Président, s'ajoutent 2,5 millions de dollars pour le financement des événements en région. Au total, c'est donc 10 millions de dollars qui sont consacrés, qui sont consentis pour aider les événements internationaux, nationaux et régionaux sur l'ensemble du territoire québécois.

Je disais tout à l'heure: L'industrie touristique est la seule industrie présente dans toutes les régions du Québec. Il s'agit là évidemment, vous comprendrez bien, puis je pense que tout le monde sera d'accord avec nous ce matin que c'est un pan majeur de l'économie du Québec qui... et c'est évident, dans ces conditions-là, que le dossier du tourisme ou le secteur touristique sera au coeur du nouveau modèle de développement régional que nous entendons mettre de l'avant de concert avec nos partenaires, notamment les associations touristiques régionales. Ce que nous souhaitons, M. le Président, c'est tabler sur nos acquis dans les domaines bien sûr de la concertation, du développement local et sur notre capacité à développer des consensus entre tous les partenaires. Et, à titre de ministre responsable du Développement régional et du Tourisme, je suis à même de témoigner de la plus grande complémentarité vers laquelle doivent tendre, par exemple, les ATR, les

associations touristiques régionales, et les centre locaux de développement dans leurs efforts de promotion touristique. En fait, le constat que je fais et que nous faisons, c'est que nous devons travailler à l'atteinte d'une plus grande synergie entre tous les acteurs du développement.

J'ai convié les partenaires de l'industrie touristique à travailler avec nous, et l'équipe de Tourisme Québec, à l'élaboration d'une nouvelle politique touristique; et, la dernière datant de 1998, je crois sincèrement qu'une mise à jour s'impose. Les événements récents nous l'ont encore une fois démontré, l'industrie du tourisme est extrêmement sensible au moindre soubresaut affectant la sécurité des personnes ou la fluctuation des monnaies, par exemple. De plus, les besoins, les attentes et les comportements des touristes changent, et il importe de s'ajuster au nouveau contexte mondial.

Il est temps de redonner à l'industrie touristique québécoise la place qui lui revient et, pour ce faire, la nouvelle politique devra tabler sur nos acquis et tendre à développer une plus grande complicité entre tous les acteurs du développement tant sur la scène évidemment mondiale, nationale que régionale. Et, à cet égard, j'entends relancer le Forum permanent sur l'industrie touristique qui regroupera — puis de façon statutaire, M. le Président — qui regroupera sur une base régulière les principaux représentants du tourisme québécois afin d'harmoniser nos stratégies et nos moyens. Cette nouvelle politique devra aussi se baser sur les principes du tourisme durable. Durable, car, au-delà des considérations naturelles, le tourisme durable nous interpelle, notamment par les enjeux évidemment cruciaux qu'il soulève. En effet, cette forme de tourisme fait appel à cette valeur essentielle qu'est la pérennité. Et je tiens à souligner à ce stade-ci que le premier ministre a signé une déclaration commune avec le premier ministre français, M. Raffarin, sur justement le tourisme durable. Et, ce que nous souhaitons, M. le Président, c'est, par cette déclaration commune, avoir des liens, donc des liens plus — comment dire? — plus fins avec la France, pour permettre donc d'entreprendre un virage significatif du côté du tourisme durable.

Enfin, M. le Président, j'assurerai, au cours des prochains mois, la coprésidence d'un groupe de travail ministériel dont le mandat consiste à élaborer une stratégie pancanadienne du tourisme. Ces deux dossiers, c'est-à-dire la nouvelle politique sur laquelle nous souhaitons tabler au cours des prochaines semaines, du tourisme, et la stratégie pancanadienne sont, dans mon esprit, complémentaires dans la mesure où les priorités et les besoins de chacun des participants seront pris en compte, ce à quoi évidemment nous engageons.

Dès l'an prochain, nous aurons l'occasion d'annoncer les premières actions concrètes qui découleront de cette stratégie. L'avenir, M. le Président, j'en suis convaincue, s'annonce très positif. Ce que nous souhaitons, c'est mettre en place, créer des conditions qui nous permettent, donc, M. le Président, de favoriser un plus grand essor de l'industrie touristique du Québec et lui permettre de déployer ses ailes. Et je tiens à vous rappeler que le secteur touristique est un secteur générateur d'emplois, structurant, et c'est le seul secteur qui se retrouve dans toutes les régions du Québec.

Alors, M. le Président, sur ce, je vais certainement permettre à mon collègue le député de Bertrand de nous livrer ses commentaires, et nous serons tout à fait disposés à répondre à toutes les questions, là, qui... pour lesquelles nous seront interpellés. Je vous remercie.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Donc, M. le porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme, M. le député de Bertrand.

M. Claude Cousineau

M. Cousineau: Merci, M. le Président. Alors, je vous salue, M. le Président. Je tiens à saluer aussi, moi aussi, les parlementaires qui sont au travail avec nous ce matin sur l'étude des crédits au niveau touristique. Mme la ministre, je vous salue, députée de Bonaventure, une région extrêmement touristique, comme la mienne d'ailleurs dans les Laurentides, M. Pronovost, M. Lortie, M. Madore. Je salue aussi les gens de Tourisme Québec qui sont ici présents.

Au cours des dernières années, de judicieux investissements ont permis de consolider, développer et promouvoir l'offre touristique du Québec, reconnaissant ainsi l'importance de l'un des secteurs les plus dynamiques et performants de l'économie québécoise. L'industrie touristique québécoise a connu, depuis quelques années, une croissance remarquable, une croissance certes redevable à la diversité et à la qualité de son offre de quatre saisons, mais aussi imputable en grande partie à une promotion bien orchestrée, et les résultats sont là pour en témoigner.

En effet, en 1993, sous le règne des libéraux, le gouvernement consacrait 7,5 millions à la promotion, alors qu'en 2002, nous y avons consacré près de 35 millions. Nous pouvons ajouter les 12 millions provenant de la taxe spécifique sur l'hébergement, ainsi que 21 millions pour les ententes spécifiques en tourisme. Les recettes touristiques sont donc passées de 4,7 milliards de dollars en 1994 à 7,8 milliards en 2002.

● (9 h 50) ●

Toutefois, l'industrie touristique québécoise doit actuellement composer avec d'importants enjeux causés principalement par les effets négatifs du syndrome respiratoire aigu sévère, le SRAS. La guerre en Irak a également eu des répercussions négatives. Les différents marchés touristiques, que ce soit l'Ontario ou la Nouvelle-Angleterre, vont tous régir de la même façon, soit intensifier leurs efforts de promotion afin d'attirer les touristes extérieurs et inciter leur population à dépenser localement et régionalement, encourageant ainsi leur industrie touristique. Le Québec devra tirer son épingle du jeu et positionner davantage la destination québécoise.

Aussi le contexte de forte compétition qui anime ainsi la scène touristique nécessite que le nouveau gouvernement investisse en promotion et maintienne son soutien à l'industrie touristique en lui donnant les moyens d'assurer pleinement son développement. Il faut donc continuer à soutenir vigoureusement cette industrie qui se veut une composante importante de l'économie, et ce, dans toutes les régions du Québec. Il faut poursuivre

les efforts afin de maximiser le développement d'une offre touristique québécoise de qualité, diversifiée et compétitive sur la scène internationale.

Pour ce faire, il est incontournable de travailler avec les partenaires de l'industrie touristique. Je pense notamment aux partenaires régionaux privilégiés que sont les associations touristiques régionales, les ATR, qui oeuvrent avec acharnement au développement et à la consolidation de l'industrie touristique régionale. L'an passé, nous avons d'ailleurs majoré le soutien financier aux ATR de 15 % sur trois ans, pour les trois prochaines années. Avec la taxe sur l'hébergement, voilà un bel exemple de décentralisation en région, puisque ce sont les ATR elles-mêmes qui font leur campagne de promotion.

Un autre bel exemple de décentralisation à la carte est sans contredit les ententes spécifiques et touristiques... en tourisme que le précédent gouvernement a conclues avec les régions ressources: 21 millions de dollars. Ces ententes sont le fruit d'une étroite concertation avec les divers intervenants régionaux. Ces ententes sont adaptés aux réalités régionales, car ce sont les intervenants régionaux qui déterminent les priorités régionales, qui analysent, évaluent et recommandent les projets. Ces ententes ont également un effet de levier important sur le plan économique, puisqu'elles génèrent des investissements quatre fois supérieurs aux montants investis par le gouvernement. Nous avons donc mis à la disposition des régions un outil adapté à leur réalité. Nous sommes donc en mesure de constater que les initiatives gouvernementales des dernières années ont contribué à donner à l'industrie touristique les moyens d'assumer son plein développement. Cependant, il faudra poursuivre dans cette voie et intensifier les moyens d'action, car les enjeux et défis que doit maintenant relever l'industrie touristique sont cruciaux.

Ce qui m'inquiète, M. le Président, c'est qu'en dépit de l'importance du tourisme pour l'économie québécoise et pour l'économie des régions le budget Séguin ne prévoit aucune mesure spéciale pour soutenir l'industrie touristique québécoise, qui génère pourtant des retombées économiques de près de 7,8 milliards — puis il semble que c'est un chiffre très conservateur — 150 000 emplois directs et indirects, puis on a parlé aussi de plus de 42 000 petites entreprises. Il aurait été important d'accorder une attention particulière à ce secteur.

M. le Président, les atouts dont dispose le Québec nous donnent la possibilité de mettre à la disposition des visiteurs une offre touristique variée et de très grande qualité. Il convient maintenant de tout mettre en oeuvre pour que le Québec puisse se tailler une place de premier choix sur la scène touristique internationale et qu'il puisse profiter pleinement de la croissance phénoménale que connaîtra le tourisme au cours des prochaines années. Dans la poursuite de ces objectifs, je peux assurer que la ministre déléguée aura tout mon appui.

Le Président (M. Bachand): Merci, M. le député de Bertrand. Donc, est-ce qu'il y a d'autres interventions, d'autres députés qui désireraient intervenir dans la période de remarques préliminaires? Donc, je comprends qu'il n'y a pas d'autres interventions. O.K.

Discussion générale

Alors, nous allons donc passer à la période d'étude des crédits. Donc, je vous rappelle que des questions brèves amènent des réponses brèves et qu'il est donc important d'y aller avec des questions brèves. Donc, je vais donner la priorité d'intervention au bloc de l'opposition officielle, M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: Merci, M. le Président. Alors, comme premier bloc, comme je l'ai mentionné dans mes remarques préliminaires, Mme la ministre, le budget, malheureusement, comporte malheureusement aucune mesure spécifique pour soutenir le développement de l'industrie touristique québécoise, et ce, malgré les problèmes qui ont affecté cette industrie dans les derniers mois, les dernières années. Je pense, entre autres, à la guerre en Irak, je pense au syndrome respiratoire aigu, je pense aussi à la crise de la vache folle, au virus du Nil occidental. Alors, ce sont des facteurs extrinsèques qui viennent perturber le développement touristique au Québec.

D'autant plus, on se souviendra qu'au mois de novembre l'actuel premier ministre, qui était à ce moment-là chef de l'opposition, avait mentionné, lors d'une conférence en Estrie, qu'un gouvernement libéral ferait du secteur touristique une priorité.

Événements majeurs internationaux

Crédits alloués

Alors, ma première question, Mme la ministre, concerne l'élément 1 du programme 4. On constate que les sommes consenties au Fonds du partenariat touristique sont passées de 46 millions à 53 millions, attribuables principalement à des crédits additionnels accordés à Tourisme Québec, notamment pour le soutien, là, aux événements internationaux, ainsi que pour la Régie des installations olympiques, d'accord? Alors, la ministre déléguée peut-elle nous dire quel montant, quel montant sera affecté en 2003-2004 au soutien aux événements majeurs internationaux et nous indiquer, par la même occasion, le montant qui était disponible pour ces événements en 2002-2003?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Oui, M. le Président. Bien, tout d'abord, je tiens à remercier le député de Bertrand. J'écoutais attentivement ses remarques préliminaires et, effectivement, je pense qu'on arrive au même constat puis au même consensus: il faut faire davantage pour l'industrie touristique. Puis bien heureuse que le député nous prête sa collaboration pour qu'on puisse effectivement travailler ensemble, parce que je lui annonce tout de suite qu'on aura un automne probablement fort changé, dans la mesure où Tourisme Québec est déjà à l'oeuvre pour plancher sur la mise à jour de cette nouvelle politique touristique qui a été annoncée en 1998. Et le député le soulignait à juste titre, il faut donc certainement développer des nouveaux outils puis, en même temps, faire preuve davantage de flexibilité et de souplesse dans les moyens qu'on mettra de l'avant pour

soutenir l'industrie touristique, notamment dans ses efforts de promotion.

Et, s'il y a un élément qu'on doit retenir, s'il y a une grande leçon qu'on doit tirer des événements liés au SRAS, à la guerre en Irak, c'est: la conjugaison de l'ensemble de ces éléments ont non seulement modifié les habitudes des visiteurs et des voyageurs, mais nous obligent, nous, à faire preuve de plus de souplesse dans la façon, par exemple, de mener nos campagnes promotionnelles. C'est ce qui explique qu'on a, cette année, privilégié une campagne radio plutôt qu'une campagne télé, mais j'aurai l'occasion d'y revenir un peu plus tard.

Effectivement, les crédits dévolus au secteur touristique, là, au programme 4 lié à la Promotion et le développement du tourisme, il y a quand même des augmentations importantes. Par exemple, sur l'ensemble des crédits dévolus à Tourisme Québec, on est passés, en 2002-2003, de 111 millions, à 2003-2004, à 126 millions. Au niveau du Fonds de partenariat touristique, le député effectivement a tout à fait raison en soulignant... en prenant soin de souligner que les crédits sont passés de 46 millions à 53 millions. Donc, c'est une augmentation qui est effectivement attribuable au fait que la Régie des installations olympiques s'est vu attribuer des crédits additionnels de 10 millions pour, donc, répondre au projet... son plan d'immobilisation, un plan d'immobilisations qui est prévu sur 10 ans, dans lequel vont y être associés des crédits de plus de 70 millions.

7,5 millions également ont été ajoutés pour le financement des événements majeurs internationaux. Là-dessus, pour répondre à la question du député, je souhaiterais lui dire ceci. C'est que, l'an dernier, les crédits pour le financement des événements majeurs internationaux étaient dévolus à la SEMIQ, à la Société des événements majeurs internationaux du Québec. Cette année, nous avons fait le choix, sur la base des recommandations notamment qu'a formulées la Vérificatrice générale du Québec, de rapatrier tous les crédits qui étaient dévolus aux événements... à la SEMIQ, donc qui permettaient de financer les événements majeurs internationaux sous le parapluie de Tourisme Québec. Donc, M. le Président, la Vérificatrice générale du Québec pourra procéder... contrairement à la situation qui prévalait l'an dernier, elle ne pouvait pas aller du côté de la SEMIQ pour assurer une gestion, donc, transparente des deniers qui étaient à ce moment-là dévolus à la SEMIQ, elle pourra le faire parce que les crédits sont maintenant sous le chapeau de Tourisme Québec.

● (10 heures) ●

Il y avait, l'an passé, 10 millions, M. le Président, à la SEMIQ pour les financements des événements majeurs internationaux; cette année, il y en a 7,5. Cependant, ce qu'il faut souligner, c'est qu'aux 7,5 millions qu'a obtenus Tourisme Québec il y a 2,5 millions de dollars qui s'ajoutent pour le financement des événements, donc, en région. Et je peux vous dire que ce qui est important dans le contexte actuel, c'est qu'il y a de l'argent. Et j'ai eu l'occasion de rencontrer certains promoteurs, certains organisateurs des grands événements, qui sont très heureux, qui sont très heureux, finalement, qu'il y ait 7,5 millions de dollars qui soient disponibles pour le financement des grands événements.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. M. le député de Bertrand.

Mesures de soutien envisagées

M. Cousineau: Merci, Mme la ministre. Bon. On sait que les manifestations touristiques, quand même, contribuent à la diversification de l'offre touristique, là, un peu partout à travers le Québec puis à la vitalité des régions, et puis la ministre déléguée a décidé de regrouper l'aide financière aux événements sous une même organisation, ce qui est une très bonne idée, d'ailleurs, puis c'est ce qu'on avait fait l'année dernière et puis c'est ce que la ministre avait annoncé; l'ex-ministre Mme Marois avait annoncé dans son budget que ce genre de regroupement pour une meilleure coordination, c'était souhaitable. D'accord?

Mais j'aimerais avoir d'une façon plus précise, Mme la ministre, là, les mesures de soutien pour l'ensemble des manifestations touristiques. On a parlé de chiffres, là, de 10 millions au niveau de la SEMIQ l'année dernière, de 7,5 millions cette année. là, bon, il y a un différentiel de 2,5 millions. Mais j'aimerais, si c'était possible, là, avoir les mesures de soutien plus précises pour soutenir les manifestations touristiques internationales.

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Oui, M. le Président, peut-être un complément de réponse à la question qu'a posée précédemment mon collègue, lui dire que, pour le site promotionnel, par exemple, de *bonjourquebec.com*, cette année, donc, il y a 4 millions de dollars qui va être dévolu à ce site promotionnel qui est extrêmement important, c'est quand même 7 millions de visiteurs, et de ce nombre, M. le Président, il y a plusieurs visiteurs qui viennent, plusieurs internautes, qui sont de l'extérieur du Québec et qui sont de l'extérieur du Canada. Et on sait, M. le Président, que la clientèle touristique qui génère des recettes les plus lucratives est la clientèle qui vient de l'extérieur du Québec et du Canada. Donc, la clientèle outre-mer, et même américaine, sur le plan des recettes touristiques, génère des retombées extrêmement importantes.

Donc, pour ce qui est de la question du député de Bertrand sur les événements majeurs internationaux, M. le Président, j'aimerais peut-être lui dire qu'il y a précisément 22 événements qui sont... 22 événements, M. le Président, qui ont été financés l'an dernier dans le cadre des grands événements majeurs internationaux. Cette année, M. le Président, il y a à peu près le même nombre d'événements qui recevront le soutien de Tourisme Québec. C'est bien évident que tous les événements qui étaient financés par le passé dans le cadre de la SEMIQ le sont aussi cette année.

Alors, j'ai annoncé, j'ai eu l'occasion, par exemple, d'annoncer une contribution financière de 650 000 \$ pour la 36e édition du Festival international d'été de Québec. Hier, j'étais à Trois-Rivières pour annoncer 300 000 \$ pour la 34e édition du Grand Prix de Trois-Rivières, M. le Président. Donc, c'est des événements qui sont très importants, qui génèrent des retombées économiques. Exemple, là — ça va intéresser le député

de Nicolet-Yamaska — le Grand Prix de Trois-Rivières génère à lui seul des retombées économiques de 13 millions de dollars pour la région de Trois-Rivières, il y a 3 % des visiteurs au Grand Prix qui viennent de l'extérieur, 36 % qui viennent de l'extérieur de la région touristique de la Mauricie, donc... Et en discutant avec M. Léon Méthot, qui est le président du comité organisateur, il nous soulignait que ça donne une visibilité à la région de la Mauricie sans précédent. J'étais avec ma collègue également, Julie... pardon, M. le Président, la députée de Laviolette, hier, à Shawinigan pour faire une autre annonce sur laquelle je pourrai revenir, mais, chose certaine, la députée de Laviolette est en mesure, effectivement, de reconnaître les efforts qui sont faits par Tourisme Québec pour justement permettre à nos régions touristiques de mieux se positionner et de bénéficier des retombées économiques qui sont liées à des événements comme le Grand Prix de Trois-Rivières, comme le Festival d'été de Québec, comme le Festival de jazz, M. le Président.

Alors, de façon plus pointue, je ne sais pas à quoi fait référence exactement le député de Bertrand, mais je pense que, à ce stade-ci, là, on pourrait, on a quand même fait le tour. Donc, ce qu'il faut retenir: 7,5 millions pour les grands événements, il y a à peu près, donc, une vingtaine d'événements qui vont recevoir le soutien de Tourisme Québec, et il faut ajouter, bien sûr, 2,5 millions aux 7,5 millions pour les événements en région. Donc, au total, la grande enveloppe, là, pour le financement des événements, qu'ils soient majeurs ou en région, c'est 10 millions de dollars.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Donc, permettez-moi de souligner et de reconnaître le souci protocolaire, Mme la ministre, d'interpeller la présidence. M. le député de Bertrand.

Associations touristiques régionales

Rôle

M. Cousineau: Merci, M. le Président. On a vu dans la plateforme libérale, à la page 14, Mme la ministre, qu'il est dit que tout le secteur touristique en région pourrait passer sous le chapeau des MRC, d'accord, que, bon, les MRC seraient peut-être l'interlocuteur privilégié pour s'occuper du tourisme en région.

Mais on sait — puis vous l'avez mentionné dans vos remarques préliminaires et puis je l'ai mentionné aussi — que les ATR, les ATR en région font un travail remarquable et puis... Est-ce qu'on peut penser que les ATR un jour vont disparaître au détriment des MRC? Est-ce que, dans l'esprit du Parti libéral, si on regarde bien la plateforme, à la page 14... parce que ça inquiète, là, on sait qu'on a parlé de partenariat, on sait que, dans les régions, les ATR jouent un rôle extraordinaire pour la promotion du tourisme et puis c'est un partenaire privilégié, mais on lit dans votre plateforme, à la page 14, que, bon, le terrain d'atterrissage, à l'avenir, pourrait être les MRC pour ce qui est de la promotion, pour ce qui est du développement de l'offre touristique en région. Alors, j'aimerais que vous puissiez nous rassurer, là, sur l'existence et puis la survie des ATR pour les années à venir.

Le Président (M. Bachand): Mme la présidente... Mme la ministre.

Mme Normandeau: M. le Président, c'est une question extrêmement pertinente. Je ne suis pas très surprise de la question, évidemment, du député de Bertrand parce qu'il a procédé, effectivement, à une lecture attentive de notre programme sur le développement régional. Ça me réjouit. Le député de Bertrand nous a lus. Bravo! Et cependant, loin de moi l'idée... Et j'invite peut-être le député de Bertrand à une petite prudence: il ne faudrait pas tirer de conclusion hâtive ou prématurée sur, par exemple, le rôle que sont appelées ou que seront appelées à jouer les associations touristiques régionales dans le secteur touristique et, en particulier, M. le Président, sur le leadership qu'elles assument au niveau du développement et de la promotion touristique.

En d'autres termes, M. le Président, du côté des ATR, effectivement, tout comme lui, je reconnais que les associations touristiques régionales, qui sont au nombre de 20, jouent un rôle extrêmement important dans toutes les régions du Québec. Il y a une très grande expertise qui a été développée au fil des ans. Il y a des ATR, M. le Président, qui ont une très longue feuille de route: il y en a qui existent depuis plus de 20 ans. Et, à preuve, c'est que cette année, M. le Président, nous avons décidé de reconduire... non seulement de reconduire, mais d'indexer le budget qui est dévolu aux ATR de 5 % à peu près, donc pour un total de 9,4 millions. À ça doit s'ajouter la taxe spécifique sur l'hébergement qui est de 19,1 millions, donc qui offre des leviers extrêmement importants, donc, à l'ensemble des associations touristiques régionales.

Dans mes remarques préliminaires, le député aura peut-être remarqué que je fais référence au fait de développer de façon urgente une plus grande complicité entre les CLD, par exemple, les centres locaux de développement et les ATR dans la façon de faire la promotion touristique sur le territoire. Malheureusement, souvent, et lorsque ça arrive, c'est un peu désolant, lorsque les CLD et les ATR font de la promotion touristique chacun, chacune de leur côté, c'est désolant, M. le Président, parce que les efforts qui doivent être faits dans le secteur de la promotion touristique doivent être faits en complémentarité, alors... Et c'est un des messages que j'ai lancés aux CLD, à l'Association des CLD lorsque je les ai rencontrés il y a quelques semaines. Il faut donc miser sur les complémentarités puis la complicité de chacun pour améliorer et bonifier les efforts qui sont faits au niveau de la promotion. Bon.

Et pour ce qui est de l'avenir, au niveau des ATR, M. le Président, je tiens à rassurer le député de Bertrand et lui dire qu'il est, pour moi, enfin, comme responsable du tourisme, il est hors de question que la promotion touristique soit dévolue à une autre instance que les ATR parce qu'il faut miser sur l'expertise qui a été développée dans les ATR. Alors, plutôt que de faire des efforts, je vous dirais, en vase clos, là, il faut, au contraire, miser sur la complicité de chacune des organisations. Ce que les MRC, cependant, peuvent faire, M. le Président, c'est peut-être insuffler les préfets, les maires, insuffler... puis s'impliquer peut-être davantage

dans les choix qui sont faits au niveau de la promotion avec les ATR, l'ATR de leur territoire, et ça, ça pourrait être intéressant que les élus municipaux, par exemple, puissent livrer leur vision, là, à chacune des ATR.

• (10 h 10) •

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. M. le député de Bertrand.

Financement

M. Cousineau: Oui. Une petite dernière sur le bloc 1, M. le Président, si vous permettez. Bon, je suis content de ce que vous avez mentionné, Mme la ministre. D'ailleurs, j'avais pu comprendre à peu près la même chose lorsque j'ai rencontré les représentants des ATR dans le Vieux-Port, à Montréal, dans le courant du mois de mai, je crois. Il me semble que vous aviez dit à peu près sensiblement la même chose. Bien, écoutez, ça précise très bien. Et puis j'aimerais savoir: j'ai parlé tantôt de 15 %—c'est pour les trois prochaines années—qu'on avait placés, nous, au budget pour... Est-ce que vous garantissez ce 15 % là, l'augmentation de 15 % des trois prochaines années pour les ATR?

Mme Normandeau: Bien, M. le Président, le rythme, quand même, est donné. Il y a eu une indexation, une augmentation, là, de 5 % cette année, pour cette année effectivement. Et mon voeu, c'est qu'on puisse être... que l'indexation ou l'augmentation puisse être au rendez-vous pour les années ultérieures. Évidemment, mon rôle, comme ministre du Tourisme, évidemment, c'est de défendre l'industrie, c'est de plaider pour le secteur touristique, ce que je vais faire auprès de mes collègues des Finances, entre autres, et le Conseil du trésor.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Vous avez encore quatre minutes, monsieur. Ça va? Donc, si je comprends bien, nous allons entamer tout de suite le bloc 2 avec, du côté ministériel, M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, en introduction.

M. Bernard: Merci, M. le Président. En tout premier lieu, permettez-moi de vous faire mes salutations ainsi qu'à celles de Mme la ministre, au député de l'opposition, mes collègues et également tous les gens qui se sont joints à Mme la ministre, des organismes et des gens du ministère. C'est important de faire les salutations parce qu'on change de personnes régulièrement. Alors, à tous ces gens-là qui manifestent leur bonne volonté en venant ici...

Le tourisme, M. le Président, on en parle beaucoup, parce que, moi, vous savez, je viens... encore une fois, je vous mentionne que je viens des régions, puis le tourisme va participer énormément à la diversification économique de l'Abitibi-Témiscamingue. Le tourisme est en croissance dans notre région. L'année dernière, entre autres, il a connu une croissance de 10 %. C'est beaucoup pour une année, hein. Nous espérons que nous allons garder le rythme. Mme la ministre en a parlé, des ATR, et l'Association touristique dans notre région fait un excellent travail à cet égard, et je désire les remercier ici pour leur contribution économique.

L'Abitibi-Témiscamingue, c'est surprenant. Je vais vous parler de quelques événements majeurs pour vous expliquer le rôle du tourisme dans notre région. Plusieurs d'entre vous ont entendu parler du Festival de cinéma en Abitibi-Témiscamingue, qui est un événement maintenant qui est connu mondialement, qui attire des gens d'Europe à tous les ans. Et cette année, ce sera la 22e édition. Je pourrais parler du Tour cycliste de l'Abitibi, qui est le plus ancien tour cycliste au Québec, qui a plus de 30 ans d'existence — encore une fois, des équipes viennent d'Europe — un événement qui contribue beaucoup au développement touristique de la région. Je pourrais vous parler également du Rodéo du Camion. Le Rodéo du Camion, c'est surprenant, c'est le plus gros événement de ce genre en Amérique du Nord. Cette activité a lieu à Notre-Dame-du-Nord; c'est une petite municipalité de 500 personnes. Durant une fin de semaine, elle attire des dizaines de milliers de personnes, et il y aura des retombées économiques de plusieurs millions de dollars. Cette activité-là... les camionneurs viennent même de l'Ouest américain pour venir participer à cette activité. Ces événements-là ont gagné des prix nationaux pour les contributions touristiques. Également, le Raid des conquérants, nouvelle activité, qui est un rallye cycliste puis qui attire également des clubs d'Europe. C'est un rallye en vélo, de vélo de montagne, qui prend son envol. Également, je pourrais vous parler du Refuge Pageau qui contribue beaucoup à l'image publicitaire de la région. Plusieurs d'entre vous ont peut-être vu le film *Il chante avec les loups*. Alors, on voit que l'image de l'Abitibi, elle commence à se positionner sur la scène beaucoup plus... québécoise également parce qu'il y avait certains préjugés, je dirais.

À cet égard, moi, je voudrais remercier aussi notre gouvernement d'avoir nommé Mme... pardon, la députée de Bonaventure comme ministre. Parce que, je vais vous dire, c'est simple, c'est une personne qui connaît bien les régions, et également la Gaspésie est une région très touristique. Alors, elle est à même de bien connaître les besoins des régions à cet égard. Et je peux vous assurer que, dans notre région, les gens étaient contents de cette nomination, tout ça pour dire...

Comme je vous disais, l'année dernière, la croissance de la région... le tourisme a connu une croissance de 10 %. L'objectif puis qu'est-ce qui est vraiment l'enjeu pour des régions, c'est d'avoir une offre touristique annuelle. Les données disent que c'est la saison estivale qui est la plus achalandée, et l'hiver. Puis, pour maintenir les infrastructures rentables en région, le défi est d'essayer d'avoir une offre diversifiée pour pouvoir vraiment utiliser à grande capacité les installations sur 12 mois, afin de créer une stabilité, particulièrement au niveau des emplois. Alors, c'est là-dessus que les gens, nous, en région, travaillent beaucoup afin d'offrir... de maintenir une offre diversifiée. Parce que tantôt, vous avez parlé beaucoup d'activités culturelles et autres, mais on sait que, surtout en région, c'est le potentiel récréotouristique qui va occuper une grande partie des 12 mois de l'année. On parle de la chasse, de la pêche, naturellement, dans les régions, la faune et les parcs — le tourisme est intimement attaché à la faune et aux parcs — et, à ce moment-là, on voit que le ministère du Tourisme doit avoir des ramifications dans beaucoup d'autres ministères. Puis en parlant — juste une petite

anecdote comme ça — parlant de faune et parcs, nous avons la réserve Beauharnois en région qui est une des belles réserves, un lieu de chasse et de pêche, et même que les acteurs américains viennent dans ce secteur-là. C'est un lieu très prisé en Amérique du Nord.

Tout ça m'amène, M. le Président, pour dire que notre marché, notre marché, la clientèle, comme Mme la ministre l'a mentionné, est beaucoup ontarienne et également américaine parce que...

Le Président (M. Bachand): M. le député, vous êtes bien à l'étape de votre question, là?

M. Bernard: Oui, oui, j'arrive, là.

Le Président (M. Bachand): O.K.

M. Bernard: J'arrive, oui, oui. Puis comme je vous disais donc — puis Mme la ministre l'a mentionné — notre clientèle est... Donc, à cet égard, la publicité qui est faite est très importante à ces niveaux-là. Comme vous le savez, on est collés sur la frontière ontarienne.

Depuis le 14 avril, qu'est-ce qui est intéressant, qu'il est important de mentionner, c'est que nous avons maintenant des nouvelles relations à l'intérieur du Canada. La venue du gouvernement libéral a créé, je vous dirais, un dynamisme au niveau pancanadien, et on voit, d'ailleurs, hier, que M. le premier ministre assume déjà un leadership important avec la création du Conseil de la fédération, et ça, je crois que cette nouvelle ère est très importante à cet égard pour le développement du Québec, du Canada. Mais ceci va avoir un impact sur le tourisme parce que...

Stratégie pancanadienne en matière de tourisme

Retombées attendues au Québec

Puis Mme la ministre a mentionné qu'effectivement elle allait bientôt coprésider une table des ministres, puis c'est là-dessus, M. le Président, que je voudrais en venir. C'est qu'il y a eu une rencontre des ministres fédéraux, provinciaux, territoriaux responsables du tourisme à Vancouver en mai dernier, et on y annonçait la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer et de mettre en oeuvre une stratégie nationale en matière de tourisme. À ce moment-là, j'aimerais demander à la ministre, concrètement, qu'est-ce que cela représente pour l'industrie touristique du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le Président (M. Bachand): Merci pour votre question, M. le député de Rouyn-Noranda, et je dois vous avouer que, là, vous avez vraiment fait tout un rallye touristique. Mme la ministre.

Mme Normandeau: M. le Président, merci. C'est une question à développement, c'est le moins qu'on puisse dire, mais c'est une question certainement qui va intéresser le député de Bertrand parce que c'est une question pour laquelle il m'a donc... il m'a interpellée en Chambre sur la stratégie pancanadienne et les budgets qui y étaient associés, suite aux dernières annonces qui ont été faites.

Mais, dans un premier temps, j'aimerais peut-être effectivement, pour la bonne gouverne de notre collègue de Rouyn-Noranda, lui souligner... lui donner quelques petites statistiques, M. le Président. En 2001, il y a un peu plus d'un million de visiteurs qui sont allés, donc, dans la belle région de l'Abitibi-Témiscamingue. Il y a des gens qui sont venus, M. le Président, bien sûr du Québec, des provinces canadiennes, des visiteurs américains et des autres pays, et c'est bien sûr la clientèle québécoise qui remporte la palme avec 390 000 visiteurs en provenance du Québec; 62 000 visiteurs en provenance des autres provinces canadiennes; 17 000 visiteurs en provenance du marché américain; et 10 000 visiteurs en provenance des autres pays.

Et le député, dans sa présentation, faisait référence au dynamisme qui est déployé au niveau de sa région, et je tiens à le confirmer parce que, récemment, le Festival international des films de Rouyn... de l'Abitibi-Témiscamingue recevait le prix Hector-Fabre, donc, que j'ai eu l'occasion de remettre, au dernier congrès de l'Association des CLD, avec une bourse de 25 000 \$. C'est un prix qui est offert par le ministère des Relations internationales, par notre collègue la députée de Saint-François; également, M. le Président, le Refuge Pageau qui a reçu le grand prix du public au dernier gala des Grands Prix du tourisme. Alors, c'est vraiment une région qui se démarque par son dynamisme. Par exemple, Tourisme Québec accorde son financement non seulement au Festival de cinéma, mais également au Raid des conquérants, au Rodéo du Camion qui se déroule au début du mois d'août, M. le Président, au Tour de l'Abitibi. Donc, c'est des événements, là, qui permettent à l'Abitibi-Témiscamingue de s'assurer d'un meilleur positionnement.

● (10 h 20) ●

Pour ce qui est... peut-être un dernier élément, M. le Président, avant de répondre, comme tel, à la question de notre collègue de Rouyn-Noranda. Les ATR, je le disais tout à l'heure, se sont vues octroyer un budget plus important que l'an passé, une augmentation de 5 %. Pour l'Abitibi-Témiscamingue, l'ATR, donc, a reçu l'an passé 370 125 \$; cette année, elle recevra 388 631 \$, et, pour 2004-2005 — ça va rassurer notre collègue de Bertrand — il y a une contribution qui est prévue de 408 063 \$, donc, pour répondre, bien sûr, à l'augmentation qui avait été prévue, de 15 %.

Pour ce qui est maintenant, M. le Président, de la question de notre collègue sur les relations fédérales-provinciales, c'est une question extrêmement importante. D'ailleurs, l'événement est tout à fait approprié pour saluer et souligner ce qu'on doit qualifier de victoire, littéralement, du premier ministre à la dernière rencontre, bien, à la rencontre en fait qui s'est tenue, là, et qui se tient toujours d'ailleurs à l'Île-du-Prince-Édouard. Alors, on sait que le premier ministre a réussi à convaincre ses collègues des autres provinces de la pertinence de créer au Québec un Conseil de la fédération canadienne, M. le Président. Ce sera le Québec qui sera l'hôte du futur siège social de ce Conseil de la fédération. C'est une nouvelle très bonne, très importante, qui nous permettra — et c'est le souhait qui a été formulé par le premier ministre — de faire avancer la cause du Québec et du fédéralisme du même coup, M. le Président, par la création de ce nouveau mécanisme.

Et je suis convaincue que le secteur touristique bénéficiera de la création de ce Conseil de la fédération parce que, M. le Président, actuellement nous sommes activement à travailler avec le fédéral et en particulier avec le responsable du tourisme au fédéral, M. Allan Rock, sur l'élaboration et la définition d'une nouvelle stratégie pancanadienne au niveau du tourisme. J'assume la coprésidence de ce groupe de travail pour la présente année, M. le Président, avec M. Rock. J'ai invité mes collègues les ministres du Tourisme du Canada à venir ici, au Québec, à la fin septembre, et on aura l'occasion évidemment de s'entendre sur les éléments qui seront contenus dans cette stratégie.

Et nous avons deux objectifs, M. le Président, le premier étant d'assurer une meilleure harmonisation de nos interventions au niveau canadien; et le deuxième objectif qu'on poursuit, M. le Président, c'est d'obtenir de la part du gouvernement fédéral des crédits additionnels qui nous permettraient de répondre aux besoins particuliers du Québec en matière touristique. Et le meilleur exemple que je peux vous donner, c'est les sommes qui pourraient être consacrées par le gouvernement fédéral au développement des produits touristiques afin d'assurer une offre, comme notre collègue le soulignait, afin d'avoir une offre de qualité et diversifiée. Tous les efforts, par exemple, qui sont faits en recherche et développement pour justement nous permettre de nous positionner sur des marchés dans des créneaux émergents ou qui sont promoteurs, on pourrait là-dessus compter sur l'aide du fédéral, du gouvernement fédéral, M. le Président.

J'ai eu l'occasion depuis que je suis en poste, depuis deux mois, de participer à deux rencontres fédérales-provinciales, une à Toronto, une à Vancouver. Et les ministres du Tourisme du Canada se réunissent depuis 1998 justement pour trouver des aménagements qui nous permettraient d'en faire encore plus pour le secteur touristique, puis on a tous ce même objectif autour de la table, effectivement, c'est d'avoir des leviers qui nous permettent — des leviers significatifs — qui vont vraiment nous permettre de donner un coup de pouce substantiel au secteur touristique.

Cependant, l'autre constat que nous faisons, M. le Président — et je l'ai fait avec mes collègues de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Yukon, par exemple — c'est que nos besoins sont différents. Les besoins évidemment de... La Colombie-Britannique, qui a une situation géographique qui est bien sûr différente de la nôtre mais qui l'amène donc à investiguer davantage le marché asiatique, est différente du Québec, qui, lui, M. le Président, consacre des efforts importants sur le marché américain et qui pourrait davantage consacrer d'efforts sur le marché mexicain, qui est un marché prometteur pour le Québec.

Alors, M. le Président, la question de mon collègue de Rouyn-Noranda est très importante parce que ce que nous souhaitons, c'est, dans la mesure où le Québec travaille sur la mise à jour d'une nouvelle politique touristique, ce que nous souhaitons, c'est que, en travaillant sur l'élaboration d'une nouvelle politique au niveau canadien, c'est que, dans le fond, il y ait une complémentarité entre nos efforts qui sont faits de part et d'autre. Et l'objectif qu'on poursuit, c'est vraiment d'aller chercher, donc, des leviers additionnels, et bien

sûr des nouveaux crédits qui nous permettraient de soutenir davantage le secteur touristique.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Et vous comprendrez que c'est un honneur pour moi de m'associer à mes confrères pour vous féliciter publiquement pour votre nomination de coprésidence. Félicitations, madame.

Mme Normandeau: Merci.

Le Président (M. Bachand): M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue... M. le député de LaFontaine.

M. Tomassi: Merci, M. le Président. Et je voudrais tout d'abord saluer les collègues et vous, M. le Président, et rassurer mon collègue de Rouyn-Noranda que, au cours de notre mandat, on ira visiter sa belle région et voir tous ses attraits touristiques.

M. Bernard: Vous ne le regretterez pas.

M. Tomassi: Je n'en doute pas. Et je prends même l'occasion de féliciter un peu, même, le député de Bertrand qui a fait note, dans une de ses questions précédentes, des événements importants touristiques qu'on a au Québec.

Moi, en tant que député d'un comté sur l'île de Montréal, on sait que beaucoup d'événements internationaux se tiennent, et on peut comprendre les retombées importantes de ces événements touristiques. On a seulement à penser... le Festival international de jazz, qui apporte des retombées énormes, mais, comme Mme la ministre faisait mention, il y a des gens qui prennent le mois de juin, juillet, pour les vacances, pour l'été, mais il y en a beaucoup, de touristes, aussi qui viennent de l'extérieur, qui prennent leurs vacances par rapport aux événements touristiques qu'on a ici, au Québec.

Un autre événement qui donne réellement... international, c'est bien sûr le Grand Prix de Montréal. Et on peut se souvenir, dans les années antérieures, avec notre fameux Jacques national et l'embrassade du mur du Québec, qui a fait en sorte que le mot Québec a été vu par beaucoup de gens à travers le monde. Alors, c'est quelque chose de très important.

Participation de la Régie des installations olympiques à l'organisation du Motocross Valvoline de Montréal

Mais ma question porte surtout sur la Régie des installations olympiques. Je lisais dans le document, ici, des crédits, à différents items, et là je suis tout nouveau, là, et je ne connais pas la portée de la RIO, mais on voit qu'il y a des dépenses qui sont apportées pour l'événement, là, de motocross. Et les dépenses ont l'air plus de dépenses d'organisation en tant que telles, plus qu'un événement de publicité. Est-ce que l'événement est un événement que la RIO organise ou est-ce que c'est un groupe privé qui administre cet événement-là? Parce que les dépenses qu'on voit, ça me porte plus comme quoi c'est la RIO qui organise l'événement.

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Oui. Bien, je tiens à saluer la question de notre collègue de LaFontaine. Il nous disait, M. le Président: Je suis nouveau ici, à cette Assemblée. Bien évidemment, il a l'air d'un député de très grande expérience, évidemment, avec l'assurance avec laquelle il pose sa question.

Evidemment, notre collègue est député de la grande région de Montréal, et, avant de répondre à sa question, j'aimerais peut-être apporter un élément de précision parce que c'est important. Il a fait référence à des grands événements comme le Festival international de jazz. Cette année, le Festival a connu une augmentation importante du nombre de visiteurs. Ils ont battu, littéralement, des records avec 1.8 million de participants.

Et il y a un journal évidemment très connu, *Libération*, journal français que vous connaissez peut-être, qui a été absolument dithyrambique à l'endroit de l'Organisation du Festival international de jazz, qui a fait... Il y a un papier qui est paru le 4 juillet dernier, qui est signé par Serge Loupien, qui est un... Évidemment, on sait que le Festival international de jazz, M. le Président, a l'occasion de recevoir des journalistes du monde entier, et c'est un événement qui permet non seulement au Festival de se faire connaître à l'extérieur du Québec, mais qui permet de positionner Montréal et le Québec à l'extérieur. Donc, le Festival international de jazz est non seulement un moteur sur le plan économique pour le centre-ville de Montréal et pour Montréal, mais il permet, dans le fond, de... il est une vitrine absolument extraordinaire pour le Québec comme destination.

Je vais prendre deux secondes pour vous livrer une petite citation qui, à mon sens, est révélatrice de tout le travail qui a été fait par le Festival depuis 24 ans. L'an prochain, le Festival fêtera son 25^e anniversaire, et ces gens-là ont travaillé très, très fort. J'étais avec Alain Simard vendredi dernier, et j'ai eu l'occasion de visiter le site. Je dois vous dire, M. le Président, que c'est absolument impressionnant, c'est fascinant de voir tout le déploiement de bénévoles qui sont associés au Festival international de jazz.

Alors donc, par exemple, le journal *Libération* disait ceci du Festival: «À mille lieues de l'industrialisation forcenée du North Sea Jazz Festival de La Haye et de la complaisance sophistiquée de Montreuil, le Festival international de jazz de Montréal se pose désormais comme un modèle du genre dont la singularité tient à ces dimensions euphoriques qu'il parvient à cultiver à l'échelle de toute une ville dans laquelle les acteurs et les spectateurs se plaisent à communier.» Et d'ajouter, M. le Président, que le «Festival est un carrefour du savoir-faire nord-américain et de l'esprit européen. Montréal possède un avantage considérable sur les autres mégapoles touchées par le virus jazzy».

● (10 h 30) ●

Alors, M. le Président, c'est *Libération*, qui souvent est assez... — je dois vous dire que... — n'est pas toujours dithyrambique à l'endroit d'événements et est plutôt sévère, souvent pose un jugement sévère sur certains événements. Mais dans ce cas-ci, M. le Président, c'est un... Vraiment, je pense que le comité

organisateur, avec à sa tête Alain Simard, doit être très, très fier d'un texte comme celui-là.

Pour ce qui est de la question de mon collègue le député de LaFontaine, M. le Président, sur l'événement lié au motocross qui se tient à la Régie... en fait qui est fait par la Régie des installations olympiques, qui se tient au Stade olympique, effectivement, c'est un événement qui est organisé par la Régie des installations olympiques. Il y a 490 participants qui prennent part à cet événement. Il y a 55 000 personnes, donc, qui assistent à cet événement d'envergure. Ça représente des revenus de 1,9 million de revenus bruts, pour des profits nets de 500 000 \$. Donc, c'est un événement, M. le Président, qui génère des profits mais pour lequel — et c'était un peu la question du député de LaFontaine — pour lequel il doit y avoir un minimum d'investissement fait de la part de la Régie des installations olympiques.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre, de conclure pour ce bloc-là. Et je vais donner la priorité à l'opposition, mais avant toute chose, je vais juste préciser, Mme la députée de Laviolette, que vous allez avoir priorité pour le bloc 4. Donc, M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: Le bloc 4? O.K. Merci, M. le Président. Alors, comme je l'ai mentionné précédemment, au cours des dernières années, nous avons, nous, comme gouvernement, accentué les efforts de promotion au niveau touristique. Les campagnes promotionnelles mises de l'avant ont joué un rôle déterminant dans la croissance soutenue qu'a connue récemment le Québec. D'autant plus que nous avons mis sur le partenariat afin de — parce que vous parliez de partenariat, là, ce n'est pas d'hier, ça date quand même de quelques années, qu'il y a un bon partenariat, là, au niveau touristique — afin de maximiser les effets de levier dans nos efforts de promotion. Je suis heureux de le constater, puis je suis heureux de constater que la ministre s'en va dans le même sens.

Mesures d'aide aux secteurs du ski et de la motoneige

Alors, première question. Je pense qu'il est primordial, Mme la ministre, que l'industrie touristique se diversifie afin d'attirer de la nouvelle clientèle. Les produits d'hiver ont été priorisés dans la stratégie de marketing touristique 2000-2005 qui a été élaborée avec l'industrie. Deux principaux produits d'appel d'hiver connaissent des difficultés, soit le ski et la motoneige. On sait que le ski... évidemment, lorsqu'on parle de l'Association des centres de ski du Québec, on parle de 82 centres de ski qui sont regroupés sous cette association-là. On parle de 550 millions de dollars de retombées économiques annuellement, le ski. On parle de 35 000 emplois. Ça, évidemment, c'est des emplois en saison hivernale, mais c'est des emplois quand même très importants. Toute l'industrie de la motoneige aussi. On parle, l'industrie de la motoneige, on parle de retombées économiques annuelles autour de 750 millions de dollars, ce qui est beaucoup. Donc, au niveau régional, c'est très, très, très important.

Mais on sait que ces deux industries-là présentent... on sait que ces deux industries-là affrontent des conditions qui sont assez difficiles depuis quelques années, et j'aimerais savoir de la ministre, là, si elle peut nous indiquer s'il y a des mesures et puis des sommes spécifiquement réservées pour les prochains mois, puis pour la prochaine saison hivernale pour aider les entreprises qui sont directement liées au ski, au domaine du ski, et à la motoneige.

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Oui, M. le Président. Bien, effectivement, la question du député de Bertrand est extrêmement pertinente. Elle fait référence au défi que nous avons, au Québec, d'allonger la saison touristique. En d'autres termes, la saison touristique estivale est très courte et tributaire des conditions climatiques. Souvent, M. le Président, ces conditions climatiques nous sont plus ou moins clémentes évidemment. Le secteur touristique évidemment — comment dire? — est hypothéqué. D'ailleurs, j'aimerais peut-être ouvrir une parenthèse pour dire au député de Bertrand que, cette année, les efforts promotionnels qui sont faits pour la campagne d'été, par exemple, ont débuté en mai et vont se poursuivre en septembre. Donc, des plages souvent qui n'étaient pas du tout couvertes ou occupées par des efforts qui sont faits au niveau de la promotion.

Pour ce qui est du tourisme d'hiver, M. le Président, le député de Bertrand, donc, soulève une question qui est importante parce que, d'ici 2006, Tourisme Québec s'est donné comme objectif d'augmenter les recettes annuelles de 25 %, pour les faire porter à 9 milliards de dollars, M. le Président. Alors, évidemment, lorsqu'on sait que la stratégie qui sera retenue... et qui a été retenue est à l'effet de privilégier l'hiver, bien sûr, et de doubler les recettes touristiques annuelles de 1,4 milliard de dollars pour atteindre 2,8 milliards de dollars en trois ans.

J'ai rencontré dernièrement — et ça peut peut-être rassurer le député de Bertrand — les représentants de l'Association des stations de ski du Québec, et on a convenu ensemble, M. le Président, de voir comment on pouvait assurer un meilleur positionnement du potentiel que représente le ski au Québec. Et le meilleur exemple que je peux lui donner, c'est qu'on a un très grand potentiel dans le Midwest américain et, là-dessus, on a toute une équipe aux États-Unis. Par exemple, on a des délégations qui sont à l'extérieur, qui sont à l'étranger qui, dans les efforts de promotion, ciblent les clientèles pour les intéresser à un produit concret, un produit précis. Alors donc, le ski est un exemple, M. le Président.

La motoneige, c'est un autre exemple. Il y a une clientèle, pour nous, qui est très importante, c'est la clientèle européenne. Mais, la clientèle, la Côte-Est américaine, M. le Président, qui est une clientèle de proximité, donc, où le territoire et la proximité du Québec versus les États de la Côte-Est américaine nous permet de bénéficier de la venue des visiteurs, par exemple, du secteur de la motoneige.

Peut-être pour le bénéfice des collègues qui sont ici aujourd'hui, je vais vous donner un exemple de brochure qui est faite par Tourisme Québec. Donc, ce qui est au Québec, c'est un brochure évidemment en

anglais. Je vais peut-être, M. le Président, avec votre consentement, demander son dépôt, parce que vous allez constater la très grande qualité de la brochure qui est faite par toute l'équipe de Tourisme Québec, notamment l'équipe qui est située à Montréal, qui s'occupe de promotion et de marketing.

Un autre exemple concret, M. le Président, donc c'est *Québec Toute la chaleur de l'hiver*. Parce qu'un des grands défis, M. le Président, vendre l'hiver, là, ça peut peut-être être en soi un défi, bien, ça peut être très exotique, vous savez ça — peut-être pas pour les Québécois puis les gens qui nous écoutent aujourd'hui — mais ça peut être très exotique. On a des paysages absolument extraordinaires, à couper le souffle, qui permettent au Québec d'avoir un produit, d'offrir un produit qu'on pourrait qualifier certainement d'appellation, qui permet aux gens de venir nous visiter.

Un autre exemple, M. le Président, Paris-Québec, donc, des stratégies plus particulières. Vous savez qu'il y a un vol direct entre Paris et Québec. C'est nouveau. C'est beau. Donc, l'hiver, *Découvrez de nouveaux forfaits d'hiver au royaume de la neige!* avec le Carnaval, par exemple, de Québec, avec le festival... plutôt l'Hôtel de Glace. Donc, c'est des exemples comme ceux-là.

Alors, avec votre consentement, M. le Président, je demanderais l'autorisation de déposer ces documents.

Et, en terminant, dire au député de Bertrand que le budget de promotion qui est consacré au tourisme d'hiver est de 7 millions de dollars. Et actuellement, évidemment, nous affairons à finaliser ce que sera cette stratégie pour la présente saison du côté hivernal.

Alors, M. le Président, si vous avez...

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Je vais accepter de transmettre les documents, compte tenu que ce ne sont pas nécessairement des documents officiels. Je vais plutôt accepter de transmettre avec toute la bonne volonté du monde, Mme la ministre. M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: Oui. Alors, ce que je comprends, Mme la ministre, c'est que, bon, ce sont les budgets réguliers. Il n'y a pas de mesures spécifiques pour soutenir ces deux créneaux d'activité importants, là, hivernale, le ski et la motoneige.

Maintenant, j'attire votre attention, Mme la ministre, seulement une information comme ça, là, concernant le décret qui a été passé pour l'utilisation du parc linéaire au niveau de la motoneige de Saint-Jérôme à Mont-Laurier. Il y a un décret présentement qui est limité dans le temps et puis qu'il va falloir revoir avec vos confrères le ministre des Transports ainsi que le ministre des Affaires municipales et puis la ministre responsable du Tourisme parce qu'il y a réellement un problème concernant, là, l'utilisation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord. Et puis, c'est un problème qui peut se répercuter, c'est un problème qui peut se répercuter sur tous les parcs linéaires à travers le Québec. Donc, je reviendrai sur cette question-là probablement cet automne parce que le décret en question va être à renouveler, puis je pense que c'est important que vous puissiez en prendre connaissance pour voir, là, avec vos confrères, de quelle façon, là, que

vous allez vous positionner pour les prochains mois. C'est une information que je vous donne, là.

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Bien, peut-être un commentaire, M. le Président. Bien, deux commentaires, en fait, sur la question précédente du député de Bertrand. Je veux le rassurer, là, l'objectif qu'on poursuit, c'est d'assurer l'allongement de la saison touristique. Au niveau des efforts de promotion, bien, les brochures que j'ai amenées ici témoignent éloquentement. Là, des efforts qui sont faits: budget de 7 millions.

● (10 h 40) ●

Dans le secteur du ski, par exemple, l'an dernier s'est tenu ce qu'on appelle le Rendez-vous ski, alors qui permet donc de vendre nos... les infrastructures qu'on a puis la qualité de... non seulement de nos infrastructures, mais de la neige, en fait, qu'on a ici au Québec dans les 82 stations de ski. Et j'ai rencontré les représentants de l'Association des stations de ski du Québec, et on a regardé la possibilité effectivement de tenir un autre événement comme celui-là pour la présente année, M. le Président. Et il y a 100 000 \$, juste pour la bonne gouverne du député de Bertrand, qui étaient prévus pour Rendez-vous ski.

Pour ce qui est de la question au niveau du parc linéaire, je suis déjà... j'ai déjà été informée de la problématique au niveau du parc linéaire, mais il y a des efforts souvent de cohabitation qui sont difficiles. Alors, évidemment, la motoneige est un sport qui est certainement envoûtant et emballant, mais, pour certains résidents, ce n'est peut-être pas nécessairement le cas. C'est un sport qui est un peu bruyant. M. le Président, il faut le dire. Alors donc, je tiens à rassurer le député de Bertrand, je vais évidemment faire le nécessaire pour, avec mes collègues, voir comment on peut effectivement arriver à une solution de compromis, parce que, je pense, dans le contexte actuel, c'est le compromis qu'on doit viser.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. M. le député de Bertrand.

Budget de promotion sur les marchés américains et internationaux

M. Cousineau: Merci, M. le Président. Dans le contexte touristique, dans le milieu touristique, nous le savons, la concurrence est très, très féroce, et puis d'où l'importance de miser sur des campagnes promotionnelles efficaces et puis ciblées. La situation précaire qui affecte présentement l'industrie touristique, à cause de tous les facteurs qu'on a mentionnés, là, le SRAS, le virus du Nil occidental, même la vache folle, ça nous amène, là, à se positionner puis d'une façon très, très, très claire et puis très stratégique. La stratégie du gouvernement précédent... que le gouvernement précédent avait adoptée suite au 11 septembre, c'était d'axer davantage les efforts vers les frontières américaines. Cette stratégie-là avait porté fruit. En effet, pour nous rappeler des chiffres, Mme la ministre, le volume de tourisme américain avait augmenté de 4,4 % par rapport à 2000. La performance

touristique du Québec s'est quand même... s'est démarquée de la moyenne canadienne pour les sept premiers mois de 2002 avec une hausse de 2,7 % du tourisme au Québec, dont 7,2 % de hausse pour la clientèle américaine par rapport à une diminution de 2,4 % en Ontario. Donc, la stratégie, là, de cibler vraiment les Américains, ça a porté fruit. Il est donc rentable, en cas de crise, de cibler davantage le marché américain, d'autant plus que les récentes données pour mars 2003 indiquent une baisse de 18,7 % du nombre de touristes américains par rapport à mars 2002. Alors, c'est la première baisse enregistrée depuis cinq ans, là, concernant le tourisme américain.

Alors, la ministre peut-elle nous faire part, dans un premier temps, là, des sommes qui seront investies en 2003-2004 sur les marchés internationaux et puis sur les marchés américains? Je sais que... Séparément, là. J'aimerais avoir le montant concernant le marché américain, puis le montant concernant le marché international ou les marchés internationaux.

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Oui, bien... Oui. Tout d'abord, peut-être demander un autre consentement, M. le Président, parce que je vais présenter une brochure qui a été faite ici effectivement pour... qui s'adresse au marché américain. Vous savez que la porte-parole du gouvernement du Québec de Tourisme Québec aux États-Unis est Céline Dion. Donc, je pense que c'est une ambassadrice extraordinaire qui nous permet de vendre le Québec. Comme, par exemple, pour la saison, donc, d'été pour 2003, vous voyez apparaître sur la brochure le Château Frontenac. Donc, le Château Frontenac, je pense qu'il est connu, il est connu partout. C'est une infrastructure évidemment qui est de notoriété publique, qui dépasse les frontières du Québec. Donc, je demanderais, M. le Président, le consentement pour déposer cette brochure dans laquelle les Américains, notamment ceux de la Côte-Est, ceux qui sont sur les marchés de proximité, ont la possibilité de consulter.

Et comment on a distribué cette brochure, M. le Président? On a distribué cette brochure, si ma mémoire m'est fidèle, à 1 million d'exemplaires, et c'est une brochure qui a été insérée dans les grands quotidiens que sont le... à New York et à Boston, par exemple. et donc les Américains ont pu recevoir à la maison... pratiquement, 1 million d'entre eux ont pu recevoir cette brochure du Québec.

Pour ce qui est, M. le Président, du marché des États-Unis, le député me permettra de dire ceci. C'est que Tourisme Québec a des gens qui sont à l'extérieur du Québec qui s'assurent, dans le fond, de rencontrer les grossistes qui prennent le pouls, là, des tendances qui prévalent sur le marché touristique. Aux États-Unis, par exemple, nous avons une équipe de sept personnes qui sont localisées via quatre points de service à Chicago, Dallas, Los Angeles et New York. En France, nous avons cinq personnes qui sont situées là-bas; Angleterre, quatre; Allemagne, trois. Japon, nous avons, bien, deux personnes. Et à Toronto, M. le Président, nous avons quatre personnes qui soutiennent, donc qui font un travail extrêmement important pour assurer un meilleur positionnement du Québec.

Pour ce qui est de la question du député de Bertrand, je vais lui livrer quelques petites statistiques. M. le Président, pour, par exemple, le marché américain — et le député pourra retrouver ça dans les renseignements particuliers, je pense, qu'il a demandés — les dépenses de promotion touristique pour 2003-2004, pour le marché américain, seront de 10 millions de dollars, M. le Président. Ça, ça comprend un peu plus de 6 millions pour la publicité; 226 000 \$ pour les relations de presse; 1 525 000 \$ pour le démarchage; 1 394 000 \$ pour la promotion commerciale; pour, donc, édition promotionnelle, 652 000 \$; et pour la promotion via Internet, 770 000 \$; pour un total de 10 956 000 \$.

Donc, M. le Président, pour ce qui est de la question du député de Bertrand, c'était pour les autres marchés, les marchés internationaux. J'ai ici la France, je vais lui donner le total, là, c'est 2 493 000 \$; Royaume-Uni, 1 382 000 \$; Allemagne, 689 000 \$; autres marchés, 1 068 000 \$. On a Asie-Pacifique avec le Japon, 411 000 \$.

Donc, M. le Président, toutes les dépenses de promotion touristique qui seront faites, pour 2003-2004, à la fois pour le Québec, pour les autres provinces canadiennes, les États-Unis, tout le marché européen, marché asiatique, on parle au total de 23 535 000 \$. Donc, il y a quand même des efforts considérables qui sont faits par la grande équipe de Tourisme Québec.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: Merci, M. le Président. Ça répond bien à ma question. Merci.

Stratégie pancanadienne en matière de tourisme (suite)

Collaboration du Québec avec des compétiteurs

Concernant la stratégie nationale du tourisme, là. Bon. Dans un communiqué, la ministre nous a annoncé qu'elle coprésidera avec le fédéral un groupe ministériel chargé de développer une stratégie nationale du tourisme. La ministre déléguée affirme notamment qu'elle souhaite collaborer avec la CCT, la Commission canadienne du tourisme, à la promotion du Canada à l'extérieur du pays. Or, on a convenu que l'industrie touristique québécoise traverse une crise. Bon. On s'entend là-dessus, là.

Ma question à la ministre: Vous ne pensez pas, Mme la ministre, que, de séparer nos oeufs comme ça, là, on risque d'avoir... parce que c'est très particulier, le tourisme au Québec. Vous ne croyez pas qu'on serait mieux d'axer toutes nos stratégies sur l'identité du Québec, ce qu'est le Québec au niveau touristique plutôt que de vouloir s'étendre un petit peu dans toutes les destinations à travers le Canada avec une coopération pancanadienne? Parce que le Québec, c'est vraiment particulier, là, et puis, moi, je me dis que, dans des situations où la compétition, elle est très féroce, bien, on est mieux servis que... Tu sais, mieux vaut travailler pour soi-même que de travailler pour les autres.

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: M. le Président, deux visions, deux solitudes. En fait, le député de Bertrand m'ouvre la porte toute grande pour lui réitérer le fait qu'un gouvernement libéral, depuis le 14 avril, va travailler, bien sûr, de concert avec les partenaires des autres provinces. Dans le secteur touristique, il faut comprendre que les efforts qui sont déployés par le fédéral nous offrent un effet de levier important. Et le meilleur exemple que je puis lui donner, M. le Président, c'est que Tourisme Québec, en partenariat avec la Commission canadienne du tourisme, a mené sur le marché de New York deux campagnes radio dans la semaine du 9 et du 16 juin pour justement inciter les New-Yorkais à venir au Québec. Si la Commission canadienne du tourisme a le rôle de vendre le Canada comme destination sécuritaire, parce que c'est un des messages forts qui est lancé depuis les événements non seulement du 11 septembre, mais les événements liés au SRAS, cette campagne de publicité conjointe qui a été faite nous a permis aussi de vendre le Québec aux New-Yorkais.

Alors donc, l'argent que met sur la table la Commission canadienne du tourisme nous offre, à nous, M. le Président, des leviers puis nous offre une tribune qu'on n'aurait pas nécessairement pu se payer seuls, comme ministère ou comme gouvernement, à l'extérieur, sachant très bien que la promotion est très coûteuse sur les marchés extérieurs.

Je tiens cependant à rassurer le député de Bertrand. La stratégie sur laquelle nous plançons, nous tablons actuellement, va nous permettre, dans le fond, d'harmoniser certainement nos efforts au niveau canadien, mais il ne faut jamais perdre l'objectif ultime que nous poursuivons au Québec: c'est d'avoir, dans le fond, une stratégie qui tienne compte de nos besoins et de nos priorités. Et notre objectif à nous, c'est de convaincre le ministre fédéral Allan Rock d'investir davantage dans les provinces et nous donner, dans le fond, nous permettre de retirer notre part du gâteau pour qu'on puisse faire nous-mêmes nos propres choix.

Donc, dans le passé, il y avait des ententes bilatérales de financement dans le secteur touristique. Ce que nous souhaitons, c'est de pouvoir convenir de nouvelles ententes, qu'on pourrait qualifier d'ententes de partenariat, avec le fédéral, qui nous permettraient d'amener de l'argent neuf, là, de l'eau au moulin pour faire encore davantage sur les marchés extérieurs.

● (10 h 50) ●

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre, d'avoir conclu pour ce bloc. Je vais donc céder la parole à la députée de Lavolette pour le bloc 4. Mme la députée.

Mme Boulet: Merci, M. le Président. Alors, j'aimerais, d'entrée de jeu, remercier, M. le Président, Mme la ministre pour sa visite en Mauricie hier. Je pense que les gens ont été très heureux de l'accueillir, et c'est toujours un privilège de recevoir un ministre, là, parmi nous. D'autant plus que Mme Normandeau, la ministre au Tourisme, c'est une personne très sensible aux préoccupations des gens des régions, et je l'en remercie, de son écoute si attentive.

Alors, elle a été en mesure, M. le Président, de remarquer qu'en Mauricie tout le dynamisme, l'initiative

et la mobilisation de la population... et de voir également qu'une industrie touristique qui est très présente, très active et fort importante pour la région, puisqu'elle génère des retombées économiques, là, indispensables pour assurer de nombreux emplois chez nous. Alors, c'est un grand merci, Mme Normandeau.

Nouvelle politique touristique

Alors, ma question est la suivante, Mme la ministre: Vous avez parlé récemment — et vous en avez parlé tout à l'heure dans votre introduction — vous avez parlé de l'élaboration d'une nouvelle politique touristique. Alors, j'aimerais vous demander pourquoi une nouvelle politique touristique? Comment va s'articuler l'ébauche de cette politique: est-ce qu'il va y avoir des consultations et quels seront les éléments qui seront inclus dans cette éventuelle politique qui sera mise en place?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Merci, M. le Président. Bien, remercier à mon tour la députée de Lavolette pour l'accueil chaleureux qu'elle m'a réservé. On s'est vues hier à Shawinigan. M. le Président, pour le lancement officiel d'un événement — puis je pense que c'est important de prendre quelques instants pour en parler — d'un événement qui s'appelle *Voltige*. C'est M. Normand Latourelle, qui est celui qui est le concepteur et l'instigateur des *Légendes Fantastiques* à Drummondville, et qui a été un artisan des premières heures avec le Cirque du Soleil, qui a monté un spectacle unique au monde, alliant les chevaux avec le spectacle multimédia. M. le Président. Et c'est un événement, c'est un spectacle qui est unique au monde parce qu'à aucun endroit ailleurs on a osé faire... ou l'audace d'amalgamer à la fois le potentiel que représente les chevaux et le facteur du multimédia. Et c'est un spectacle à grand déploiement qu'auront l'occasion de voir les gens de Shawinigan et des environs à la fin août. C'est un spectacle qui va, donc, se déployer à Toronto bientôt et sur le marché nord-américain.

Et hier, le gouvernement du Québec évidemment était présent via sa ministre du Tourisme, et on a annoncé une contribution de 4.2 millions de dollars pour soutenir, donc, un projet qui va générer des retombées économiques extrêmement importantes, mais c'est un projet de plus de 8 millions de dollars, M. le Président.

Et j'ai eu l'occasion, aussi avec ma collègue de Lavolette, d'aller visiter les gens du Village du Bûcheron. M. le Président, qui est une infrastructure touristique dans une communauté qui s'appelle Grandes-Piles. M. le Président. J'ai eu l'occasion de rencontrer le maire, des gens extrêmement sympathiques et qui attirent, dans une communauté de 500, 600 habitants, un peu plus de 10 000 visiteurs à chaque année. Donc, M. le Président, ça m'a fait plaisir d'accompagner ma collègue la députée de Lavolette, qui ne manque pas une occasion, je dois le dire, de défendre les intérêts de sa région et de son comté de ce côté-ci de la Chambre.

Alors, ma collègue la députée de Lavolette fait référence à l'élaboration d'une nouvelle politique touristique. Sa question légitime est: Nous pouvons nous

demander pourquoi. La dernière politique touristique a été annoncée et adoptée en 1998. Elle était à ce moment-là sous la gouverne de notre ancien collègue M. David Cliche, qui était alors titulaire du côté du tourisme. Et c'est une politique, M. le Président, qui a permis de faire avancer certainement le secteur touristique, mais je pense que cinq ans se sont écoulés depuis l'adoption de cette politique, et on doit procéder à la mise à jour et peut-être voir comment il y a des orientations nouvelles qui peuvent être privilégiées.

Un des éléments qui est important, je pense, c'est de positionner Tourisme Québec littéralement comme un partenaire dans l'industrie touristique, le réitérer, mais de le dire haut et fort.

En d'autres termes, M. le Président, Tourisme Québec, s'il peut assumer un leadership, doit aussi, donc, s'ériger en partenaire avec l'ensemble des intervenants qui sont associés au développement et à la promotion du secteur touristique. Et ça veut dire, M. le Président, trouver une façon d'élaborer de nouveaux types de partenariats, d'assurer une meilleure complémentarité entre les interventions que nous faisons. Ça veut dire aussi, M. le Président, une nouvelle politique touristique pour peut-être certainement prendre un virage très, très fort au niveau régional, au niveau régional ou local, également au niveau du tourisme durable. J'en parlais tout à l'heure dans mes remarques préliminaires.

Nous allons probablement donner suite, bien sûr, à l'entente qui a été signée, la déclaration commune qui a été signée entre le premier ministre du Québec et le premier ministre français sur le tourisme durable. Et d'autant plus, M. le Président, que l'avenir, si vous permettez l'expression, ou les besoins qui commencent à émerger puis qui vont émerger encore davantage au cours des années qui viennent, il y a un potentiel immense, là, qui s'est rattaché au tourisme d'aventure, à l'écotourisme, au tourisme ou, dans le fond, à une activité touristique qui, dans le fond, apporte des connaissances aux visiteurs qui souvent sont curieux et veulent en connaître un peu plus sur nos façons de vivre et sur les ressources qui nous entourent.

Alors, M. le Président, on a déjà commencé à Tourisme Québec à plancher, à tabler sur l'élaboration de cette nouvelle politique. Mon souhait, c'est que, au printemps 2004, en fait, nous puissions vous proposer une nouvelle politique. Je dis bien «mon souhait» parce qu'il y a des impératifs avec lesquels on devra pouvoir composer. Chose certaine, les intervenants seront consultés. J'ai déjà, donc, demandé la collaboration du réseau des ATR.

Et, comme je soulignais tout à l'heure, le Forum de l'industrie touristique sera convoqué de façon statutaire deux fois par année. C'est un engagement qu'avait pris le premier ministre en campagne électorale de rencontrer au moins une fois par année les intervenants, les représentants du secteur de l'industrie touristique. Nous le ferons en septembre. Et j'aurai l'occasion à ce moment-là avec eux de faire le point sur les orientations que nous souhaitons prendre.

Et ce qu'on doit retenir ce matin, c'est qu'il y a un élément lié au développement du tourisme durable. On va vraiment, dans le fond, là, axer nos interventions de ce côté-là pour soutenir l'émergence de nouveaux

produits. Et, d'autre part, le volet régional pour moi est très important, parce que le secteur touristique est le seul qui se retrouve dans toutes les régions du Québec. Alors, il faut trouver une façon, M. le Président, de développer et d'améliorer la qualité du produit, autant du produit de l'offre comme telle que de la qualité de l'hébergement que nous avons en région, sachant très bien que le Québec touristique, ce n'est pas que Québec et Montréal. Il y a, bien sûr, 20 régions touristiques, et je pense qu'on a tout intérêt à faire davantage puis à mettre à contribution le potentiel que recèlent nos 20 régions touristiques.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Merci, Mme la députée. M. le député de Saint-Jean.

M. Paquin: Merci, M. le Président, merci beaucoup. C'est très intéressant ce matin, on parle de tourisme, on parle des belles régions du Québec, on parle de visiter notre Québec, et c'est formidable. C'est un domaine qui m'intéresse beaucoup. Et permettez-moi, avant de poser ma question, M. le Président, à la ministre de faire une petite annonce très courte, très courte qui touche mon comté, le comté de Saint-Jean.

Il y a plusieurs... chez nous comme ailleurs, beaucoup d'événements touristiques, mais il y en a un, majeur, qui va avoir lieu prochainement au mois d'août, du 9 au 17 d'août, et c'est majeur, c'est le Festival des montgolfières de Saint-Jean-sur-le-Richelieu. Et je profite donc de l'occasion, Mme la ministre, pour vous inviter de façon officielle. Vous avez peut-être reçu une invitation par la poste, mais je me permets de vous inviter de façon officielle, Mme la ministre, ainsi que vous, M. le Président. Ça nous ferait... ce serait un privilège pour nous de vous avoir dans notre région pendant cette période. Et tous les députés, tous les Québécois et les Québécoises étaient bienvenus chez nous. Ça fait que je souhaite vous voir tous à ce moment-là.

Une voix: On va y aller.

Fonctionnement de la taxe sur l'hébergement

M. Paquin: Bien, formidable, merveilleux. Question justement qui va de mise avec cela un peu, c'est que, dans plusieurs régions du Québec — ma question à Mme la ministre — dans plusieurs régions du Québec, les personnes qui couchent dans un hôtel doivent payer une taxe spéciale pour le tourisme. Je sais que, dans ma région, cette taxe n'est pas encore en application. Pourtant, quand je vois les campagnes publicitaires de plusieurs régions à la télé, je constate que les régions qui choisissent d'adhérer à cette taxe peuvent mieux se vendre sur le marché québécois parce qu'ils ont un moyen monétaire de faire de la publicité en plus de ce que le ministère fait.

• (11 heures) •

Est-ce que vous pouvez élaborer davantage sur cette pratique et m'expliquer comment fonctionne cette taxe de différentes façons, combien de régions ont déjà adhéré et quels sont les avantages de cette taxe?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Cher collègue du comté de Saint-Jean, merci pour votre invitation. M. le Président, au nombre d'invitations que je reçois, là, je pense que je me loue un motorisé, cette année, puis je pars en voyage évidemment pour tout l'été avec mes collègues, et pourquoi pas les sacs à dos.

Alors, M. le Président, bien, le député de Saint-Jean me permet de dire ceci. Il fait référence au Festival de montgolfières, mais le Québec, la grande force du Québec touristique, c'est d'avoir une multiplicité d'événements, les festivals, des musées, une gastronomie absolument extraordinaire. On a une nature qui est très diversifiée, 20 régions touristiques. Le visiteur qui vient de la France, du Japon, ou du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ou de New York, ou de Boston peut, dans le fond, avoir accès à une multitude, en fait, de produits puis de paysages. Alors, je pense que c'est la grande force, M. le Président, du Québec touristique.

Le député de Saint-Jean, effectivement, me permet de lui parler de la taxe spécifique sur l'hébergement. M. le Président, quand on parle de taxe, hein, on a l'impression que ce n'est pas toujours une bonne nouvelle pour les contribuables, mais, dans ce cas-ci, je pense qu'on peut en parler avec grand bien, de cette fameuse taxe spécifique sur l'hébergement. C'est une taxe qui est perçue... Donc, c'est une taxe de 2 \$ qui est perçue sur les nuitées. Donc, chaque fois que vous allez coucher dans un hôtel, un établissement d'hébergement, donc vous avez l'obligation maintenant de verser une contribution additionnelle de 2 \$. Pas dans toutes les régions cependant parce qu'il y a certaines régions qui n'ont pas encore souscrit à cette fameuse taxe sur l'hébergement, M. le Président.

Alors, peut-être lui faire le point sur les régions qui ont bénéficié de la taxe. Montréal, par exemple, depuis le 1er avril 1997, alors, les recettes potentielles qui sont... qu'on anticipe, là, en fait, ou qui peuvent... qui vont être générées, en fait c'est le calcul qu'on a fait, en 2003, c'est quand même extrêmement important. Pour Montréal, c'est 8 640 000 \$ de recettes. Alors, c'est des montants, c'est vraiment des leviers importants qui nous permettent d'assurer une meilleure promotion puis un meilleur développement à la grande région de Montréal. Pour l'aval, date d'entrée en vigueur de la taxe: 1er avril 1997, des recettes générées de 640 662 \$; pour Québec, date d'entrée en vigueur: 1er juillet 2001, 4 344 867 \$. Donc, M. le Président, on voit que c'est quand même une mesure qui existe depuis un certain temps. Charlevoix, 1er octobre 2001, date d'adhésion, 608 784 \$; l'Outaouais, 1er octobre 2001, date d'adhésion, pour 1 million, un peu plus de 1 million: Saguenay—Lac-Saint-Jean, 1er juillet 2002, date d'entrée en vigueur de la taxe, pour des recettes générées de 840 000 \$, 840 786 \$; les Cantons-de-l'Est, évidemment c'est une adhésion plus récente, 1er janvier 2003, pour des retombées, des recettes générées de 1 277 000 \$; Chaudière-Appalaches, 1er janvier 2003 également, date d'adhésion, 613 422 \$ de recettes générées; Gaspésie et Centre-du-Québec, j'y faisais référence précédemment, donc deux régions qui ont été approuvées dernièrement, là, qui bénéficient de la taxe, pour cette année, pour la Gaspésie, 793 792 \$, et 389 643 \$ donc pour la région

Centre-du-Québec. Les régions, M. le Président, on parle d'un total de 19 181 000 \$. Si les 20 régions touristiques du Québec bénéficiaient de la taxe spécifique sur l'hébergement, on aurait des recettes de 25 921 000 \$.

Donc, M. le Président, il y a des régions comme les Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, Manicouagan, Mauricie, Lanaudière qui ne bénéficient pas de la taxe spécifique sur l'hébergement. Alors, notre souhait, ce serait évidemment de convaincre ces régions... en fait, de leur montrer certainement les avantages qui sont associés à la mise en vigueur de cette fameuse taxe spécifique sur l'hébergement. Il faut dire, c'est important, que c'est les associations touristiques régionales qui ont le mandat de convaincre leurs membres de la pertinence de cette taxe. Dans certaines régions, M. le Président, on en convient, ça a suscité certains débats, mais l'exercice qui est fait est très démocratique, et Tourisme Québec, et le ministère des Finances, ne donne pas son aval à la mise en vigueur d'une taxe comme celle-là tant et aussi longtemps que l'exercice démocratique et transparent n'a pas été fait avec les membres de l'ATR. Alors, effectivement, on voit que ça représente... ça devient extrêmement important.

Je vais vous donner un exemple bien concret, M. le Président. Dans la campagne promotionnelle qui est faite, par exemple, à l'intra-Québec, la Gaspésie va consacrer 1,1 million de dollars juste pour sa campagne sur le marché québécois, c'est quand même... à la télévision. Pour l'Outaouais, par exemple, c'est près de 750 000 \$; pour Québec, c'est 825 000 \$. Pour plusieurs régions, M. le Président, il y a des sommes extrêmement importantes qui sont consacrées à cette taxe sur l'hébergement. Voilà.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. M. le député de Saint-Jean, très rapidement parce que j'ai...

M. Paquin: Une petite additionnelle, M. le Président, deux secondes. Rapidement. Alors, Mme la ministre, je comprends bien que c'est les régions qui... c'est les hôtels qui perçoivent cet argent, mais c'est les régions qui gèrent cet argent.

Mme Normandeau: Bon, effectivement, vous me permettez d'apporter un complément de réponse. Le ministère du Revenu... Par exemple, prenons la Gaspésie et le Centre-du-Québec. Les représentants du ministère du Revenu, bon, vont dans l'ensemble des établissements qui sont visés par cette taxe pour expliquer, là, comment on perçoit la taxe. Et c'est les ATR qui gèrent, les associations touristiques régionales qui gèrent le budget qui est généré par la taxe spécifique sur l'hébergement. Donc, c'est vraiment, là, un levier qui est non seulement perçu... c'est une taxe qui est perçue en région, mais qui est gérée aussi par la région, qui permet à l'ATR de faire ses propres... d'établir ses propres propriétés au niveau de la promotion et du développement. Alors donc, ça, c'est un exemple concret parce que cette taxe-là permet aux ATR d'être partenaires dans les campagnes de promotion que mène Tourisme Québec, que mène la SEPAQ, par exemple, ou que peuvent mener d'autres organisations, par exemple, comme Loto-Québec. Alors, c'est vraiment... il y a un effet de levier qui est très important.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Mme la députée de La Peltrie — vous avez été très patiente, Mme la députée — je vous cède la parole.

Mme Hamel: Merci, M. le Président. Disons que j'avais vraiment une anticipation, là, je voulais vraiment m'adresser à la commission ce matin. Je vous adresse mes salutations de même qu'à la ministre et son équipe et aux collègues députés.

Distinction internationale pour le Centre des congrès de Québec

Évidemment, je ne vous apprendrai rien en disant que, dans la capitale, l'industrie avec un i majuscule, c'est le tourisme. Donc, c'est l'industrie la plus importante. Et, pour avoir oeuvré, dans ma vie antérieure à celle que je vis présentement, dans le domaine du congrès et du tourisme, je suis à même d'apprécier, M. le Président, l'honneur qui est fait à la région de la Capitale depuis hier. Le Centre des congrès de Québec a été reconnu comme l'un des trois meilleurs palais de congrès au monde. Alors, je vois M. Pinault derrière Mme la ministre, je lui adresse toutes mes félicitations de même qu'à son équipe. Alors, je le disais. J'ai fait la promotion moi-même d'un minicentre des congrès dans l'ouest de la Capitale, alors je suis à même de constater le travail qu'il y a derrière ça.

Et M. le député de Bertrand mentionnait tout à l'heure d'ailleurs la concurrence féroce qu'il y a entre les différents pays. Alors, nul doute que ça va rejaillir sur la région de la Capitale. Et j'aimerais entendre... que vous élaboriez, Mme la ministre, un petit peu plus alentour de l'honneur qui est fait, de quoi était constitué... comment ça a été, le concours ou... je ne sais pas comment appeler ça, comment ça s'est fait pour que Québec soit parmi les trois meilleurs palais de congrès au monde?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre, vos commentaires.

Mme Normandeau: Merci, madame, M. le Président, chers collègues. Évidemment, votre question est tout à fait pertinente, et elle arrive à point, d'autant plus que nous avons dans cette salle, M. le Président, le directeur général de la Société du Centre des congrès de Québec, M. Claude Pinault, qui doit être très heureux ce matin, avec toute son équipe, parce que, effectivement, la distinction qu'on porte au Centre des congrès de Québec est méritée, et puis elle met en lumière le savoir-faire, l'expertise qui a été développée au Centre des congrès de Québec. Alors, M. le Président, vous me permettrez certainement de joindre ma voix à celle de ma collègue de La Peltrie pour féliciter de façon formelle et officielle, dans le cadre de cette commission, M. Pinault et l'ensemble de son équipe pour le prix qui a été... que le Centre des congrès a remporté. Et, lorsqu'on sait, M. le Président, que cette distinction, c'est une distinction mondiale, bien, on comprend bien toute la fierté qui doit animer l'ensemble... tous les membres de l'équipe du Centre des congrès.

● (11 h 10) ●

Effectivement, le Centre des congrès de Québec s'est vu donc accorder un prix — et on l'a vu ce matin

dans les médias, ça a été largement médiatisé — s'est distingué donc comme un des trois meilleurs palais des congrès du monde. C'est un prix qui a été accordé par l'Association internationale des Palais des congrès. La bonne nouvelle a été dévoilée en Allemagne. M. le Président, ils ont... pour l'obtention de l'Apex Award 2003, qui est le prix du meilleur palais des congrès au monde. Il faut dire, comme ma collègue le soulignait, qu'il y a une compétition très féroce entre les centres de congrès du monde entier. Il y a 17 centres ou palais de congrès qui se sont qualifiés pour la finale. M. le Président, des centres de congrès de partout: Hong Kong, l'Australie, Genève, donc des centres de congrès... Belfast. Vraiment... Il y en a en Suède, en Irlande. Donc, M. le Président, le fait que Québec puisse se distinguer sur le podium des trois meilleurs joueurs au niveau mondial, c'est extrêmement... pour nous, c'est une très, très grande fierté qui va rejaillir non seulement sur la grande ville de Québec, mais sur tout le Québec. Et je pense que c'est une très belle carte de visite maintenant que possède le Centre des congrès de Québec pour se positionner, pour donc aller chercher des congrès à l'extérieur.

La question de la députée de La Peltrie me permettra de lui dire que, au 31 mai 2003, le Centre des congrès de Québec... parce que vous savez qu'il y a un travail énorme de promotion qui est fait, dans ce cas-ci en collaboration avec l'Office du tourisme de Québec, pour inciter donc les visiteurs de l'extérieur mais aussi québécois à utiliser les infrastructures du Centre des congrès pour tenir leurs événements, et, du côté du Centre des congrès de Québec, on ne ménage aucune énergie, comme on le fait à la Société des Palais des congrès de Montréal. Et la discussion que j'ai eue avec les deux représentants de ces deux organisations m'a permis de comprendre qu'il y a une compétition très féroce avec laquelle nous devons composer, notamment sur le marché américain. Les centres de congrès là-bas sont beaucoup subventionnés par l'État, et donc il y a vraiment une dynamique qui fait en sorte qu'on doit se démarquer. Dans le cas de Québec, je soupçonne qu'au-delà du savoir-faire de l'équipe c'est certainement la notoriété qu'a la ville de Québec à l'extérieur qui lui a peut-être permis aussi de récolter le prix qu'elle a reçue.

Mais je souhaiterais, M. le Président, prendre quelques instants pour vous livrer des petites statistiques sur le savoir-faire du Centre des congrès de Québec et les résultats annuels de ventes qui ont été atteints au 31 mai 2003. C'est intéressant, je vais vous donner un exemple bien concret. Au 31 mai 2003, le Centre des congrès de Québec, par exemple, a réussi à confirmer, à bouquer, là, quatre congrès qui viennent du marché américain. Pour l'international, le Centre des congrès avait comme objectif d'attirer sept congrès donc venant de l'international. Au 31 mai 2003, bien, il y en a huit qui ont été... que le Centre des congrès a réussi donc à obtenir pour la présente année. Du côté, M. le Président, du marché canadien, on avait un objectif de 12; on a maintenant atteint, au 31 mai 2003, neuf congrès. Donc, au total, M. le Président, on avait un objectif de 58, et là maintenant on est à 44, mais évidemment l'année n'est pas complétée. Il y a quand même une très, très bonne performance qui est faite.

sachant que la moyenne des participants aux congrès se situe souvent entre... autour de 700, mais on réussit à attirer des congressistes à peu près pour des congrès de 600 à 1 200 personnes.

Alors, on pourrait encore en parler longuement, M. le Président, mais, chose certaine, moi, je tiens à joindre ma voix à celle de mes collègues pour réitérer nos félicitations aux gens du Centre des congrès de Québec et à M. Pinault.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Merci, Mme la députée de La Peltre. Vous avez eu tout juste le temps d'intervenir, puisque je dois donner priorité du dernier bloc à l'opposition officielle. M. le député de Bertrand.

Ententes spécifiques avec les régions

Bilan

M. Cousineau: Merci, M. le Président. Bon, il faut... C'est clair, il faut s'entendre que de soutenir l'industrie touristique financièrement, c'est très important, mais de donner les outils nécessaires aussi pour son plein développement, c'est aussi extrêmement important. Puis, là-dessus, je suis content, Mme la ministre, que vous reconnaissez que la loi n° 76 sur le 2 \$ au niveau des nuitées, là, ça a été une bonne chose, et puis donc... C'est une bonne chose surtout pour les régions ressources et puis toutes les régions au Québec.

Maintenant, dans les outils, on parle aussi des ententes spécifiques, les ententes spécifiques qui ont été mises en place à travers le Québec. J'aimerais, si c'était possible, rapidement, Mme la ministre, si vous pouviez nous tracer un bilan des réussites concernant les ententes spécifiques, le nombre de projets, si vous avez ça, le nombre de projets qui ont été soutenus, puis le nombre d'emplois créés par la même occasion. C'est très quantitatif, là. C'est juste nous donner un aperçu, là, de la rentabilité de cet outil qu'on appelle les ententes spécifiques que nous avons mis en place.

Mme Normandeau: M. le Président, oui?

Le Président (M. Bachand): Oui, Mme la ministre, excusez-moi.

Mme Normandeau: Ça va? Excellent. Bien, écoutez, moi, j'aimerais dire au député de Bertrand, là, que, nous, on est en mesure quand même de reconnaître que ce qui a été fait... Ce qui a été fait dans le gouvernement précédent puis qui est bon, on est en mesure de reconnaître que, oui, effectivement, ça a contribué, là, à améliorer le secteur de l'industrie touristique. Alors, on n'est quand même pas... on n'a pas une vision sectaire, M. le Président, loin de moi cette idée. Au contraire, je pense qu'il faut éviter de réinventer la roue. Si on a déployé des mécanismes qui sont efficaces, bien, je pense qu'il faut poursuivre dans une voie comme celle-là.

Alors, ce que je tiens peut-être à dire au député de Bertrand là-dessus, c'est que neuf des 10 ententes spécifiques qui ont été conclues dans les sept régions ressources — alors, il y en a une qui est prévue avec les

Cris qui reste à conclure actuellement — la majorité des 21 millions de dollars a été engagée, soit 14 millions. Donc, vous avez raison de dire que c'est des ententes qui sont populaires, parce que, encore une fois, elles offrent donc un levier important pour permettre au secteur de l'industrie touristique de se développer, M. le Président. Au niveau... Et c'est un beau modèle, il faut le dire, c'est un beau modèle de concertation puis de décentralisation qui est tout à fait en lien avec les objectifs, nous, qu'on poursuit de ce côté-là.

M. le Président, peut-être qu'à ce stade-ci, là... Le député voulait avoir un indice du nombre d'emplois qui avaient été créés pour les ententes spécifiques. Je n'ai pas pour l'instant cette donnée. Cependant, ce que je peux lui dire, M. le Président, c'est qu'il y a certaines régions touristiques qui ont bien fait, à preuve, c'est qu'il y a des fonds qui sont épuisés pour certaines d'entre elles, dont le Bas-Saint-Laurent. M. le Président, et la Mauricie. Vous savez qu'il y a une région qui a été pionnière dans le secteur des ententes spécifiques, c'était la Gaspésie. Alors, ça, c'est tout à l'honneur à la fois du député de Gaspé et de la députée de Bonaventure que je suis, M. le Président. Il y a quand même un leadership important qui s'exerce de ce côté-là.

Donc, ce qu'il faut retenir, M. le Président, à ce stade-ci, c'est certainement qu'il y a... les 21 millions de dollars qui ont été consacrés aux ententes spécifiques, il y a 14 millions qui ont été engagés. Là-dessus, il y a trois volets qui sont privilégiés: la promotion, pour 5 millions; le fonctionnement, 1,2 million; et le développement comme tel, 14,8 millions. Donc, c'est vraiment, au total, 21 millions; c'est vraiment des ententes qui nous permettent, donc, M. le Président, d'avoir l'emphase, une emphase sur les efforts de développement.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: Juste avant de passer la parole, M. le Président, au député de Gaspé, est-ce que j'entends, Mme la ministre, que vous allez nous déposer des chiffres concernant les emplois créés suite à ces ententes spécifiques?

Mme Normandeau: Écoutez, on n'a pas... Bien, compte tenu que l'entente spécifique est faite dans chacune des régions, on va voir ce qu'on peut faire, là, et ça va me faire plaisir. Mais peut-être, en terminant, à preuve que c'est un effet de levier intéressant, là, c'est que, dans le fond, pour chaque dollar investi, on peut dire ça comme ça, ça en génère six. Donc, c'est un rapport, là, de 1 \$... une fois six, là, la force de levier, là, que les ententes spécifiques représentent. Mais je m'engage à regarder avec les collègues qui sont ici, là. Oui, sans problème, ça va nous faire un très grand plaisir.

Le Président (M. Bachand): Donc, dois-je... M. le député...

M. Lelièvre: De Gaspé.

Le Président (M. Bachand): Oui, M. le député D'accord. Donc, M. le député de Gaspé.

Le point sur des projets de développement et d'investissements en Gaspésie

M. Lelièvre: Alors, merci, M. le Président. Je veux remercier mon collègue de Labelle... de Bertrand plutôt, mon collègue de Bertrand de me donner la possibilité de poser une question à la ministre du Tourisme et également responsable de la région Gaspésie—Les Îles.

Vous savez, Mme la ministre, que récemment les promoteurs du Centre Aqua-Mer faisaient état publiquement du report de leur projet: en Gaspésie, la SEPAQ également avait des investissements de prévus au parc de l'Île-Bonaventure; Miguasha en avait prévu également à Fort-Prével; nous avons un projet de traversier avec la Côte-Nord, Anticosti et Grande-Vallée, des projets structurants. Comme vous le mentionnez, oui, c'est vrai que l'industrie touristique génère des retombées très importantes, et les infrastructures sont en développement. La SGF avait... a signé des ententes aussi au niveau de la région.

● (11 h 20) ●

Je voudrais savoir, Mme la ministre, qu'est-ce qui arrive avec tous ces projets de développement, puisque... Je comprends que la SEPAQ ne relève pas de vous, mais vous êtes la ministre régionale responsable de la région Gaspésie—Les Îles, et j'aimerais que vous puissiez rassurer les gens de la Gaspésie en ce qui a trait au traversier, parce qu'il touche deux régions, développement touristique important. Le gouvernement du Québec... du gouvernement du Parti québécois a créé un parc à l'île d'Anticosti, un parc très intéressant qu'il faut développer. La SEPAQ veut développer également le parc de l'Île-Bonaventure. Et on veut aussi permettre aux deux régions, Côte-Nord et Gaspésie, de se développer au point de vue touristique et d'avoir tous les outils nécessaires. Alors, je veux savoir, Mme la ministre, où on en est avec ces projets. Deuxièmement, est-ce que les projets d'investissement de la SGF seront compromis? Est-ce que vous allez intervenir pour protéger ces budgets et ces interventions en Gaspésie, de la SGF?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Oui, M. le Président. Bien, le député de Gaspé me demande de rassurer les gens. J'aimerais peut-être lui dire que c'est déjà fait. Il a peut-être eu l'occasion de lire dans les journaux les déclarations que j'ai faites en regard des projets pour lesquels il me questionne ce matin. La dernière fois que j'ai vu le député de Gaspé, M. le Président, c'est dans le cadre du Festival en chanson de Petite-Vallée, festival où j'ai annoncé une contribution gouvernementale de 100 000 \$ pour soutenir l'édition du Festival en chanson de Petite-Vallée.

M. le Président, le député de Gaspé, bon, m'interpelle sur des projets bien concrets. On va les prendre un à un. Aqua-Mer, c'est dans le comté de Bonaventure. J'ai eu l'occasion de rencontrer les promoteurs, j'ai discuté avec les propriétaires encore la semaine dernière. Il y a donc un montage financier, M. le Président, qui reste à compléter. Donc, on est 4,1 millions de dollars actuellement qui sont à compléter.

J'ai obtenu la garantie, l'aval que la SGF y allait d'une participation alors de 2 millions. Il me reste 2,1 millions de dollars, M. le Président, donc à boucler, si je peux dire ça comme ça, c'est ce que je fais actuellement avec mon collègue.

M. le Président, j'inviterais peut-être le député de Gaspé à une certaine prudence et à ne pas tirer de conclusions trop hâtives sur la conclusion de projets qui, effectivement, sont importants pour la Gaspésie—Les Îles. Je suis ministre régionale, j'ai été députée de 1998 à 2003 dans l'opposition et responsable, à l'époque, pour l'opposition officielle, de la Gaspésie—Les Îles. J'ai toujours défendu les intérêts de la région. C'est ce que je vais faire à titre de ministre régionale.

Pour ce qui est du lien interrives, j'ai déjà informé mes collègues Pierre Corbeil... pardon, le ministre, donc, responsable des Forêts... le ministre délégué aux Forêts, mon collègue le député de Kamouraska-Témiscouata et ministre responsable de la Côte-Nord, également, M. le Président, donc les collègues qui sont impliqués dans le dossier du lien interrives avec... Également, j'ai informé le maire de Grande-Vallée d'une rencontre à venir, là — on parle d'une question de jours, pratiquement, là — pour regarder, effectivement, le dossier du lien interrives, sachant très bien que la SEPAQ est un des intervenants qui est interpellé avec... je pensais à mon collègue des Transports, M. le Président, qui... Donc, on est en train d'organiser, là, une rencontre pour qu'on puisse faire le point sur le dossier du lien interrives. La SEPAQ est un joueur majeur. On parle d'investissements potentiels de 14 millions sur un projet d'un peu plus de 20 millions, donc ils ont un leadership extrêmement important à jouer. Je reconnais l'importance, évidemment, du lien interrives pour la région, sur le plan touristique notamment, et je peux donner, dans le fond... je peux rassurer le député de Gaspé que, évidemment, notre gouvernement fera tout ce qui est en son possible pour s'assurer que ce projet-là se concrétise évidemment, et ce, au bénéfice des communautés de la Gaspésie, du côté nord de la Gaspésie, mais également du côté de la Côte-Nord.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. M. le député, en additionnelle.

M. Lelièvre: Rapidement. Rapidement. Vous savez, Mme la ministre, qu'il y a des travaux à faire dès cette année si nous voulions recevoir en 2005 le lien interrives, et je pense que chaque semaine qui passe compromet, dans le fond, la date d'entrée en vigueur de ce lien.

D'autre part, j'apprécierais vous entendre concernant les investissements au parc de Miguasha et également au parc de l'Île-Bonaventure et à Fort-Prével, parce que, à ce que je sache, là, ce serait sur la glace, ces investissements de la SEPAQ.

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Non, M. le Président. L'information dont dispose le député de Gaspé, en tout cas, dans le cas du parc de Miguasha, heureusement ne sont pas fondées. D'ailleurs... Puis, M. le Président,

pour ce qui est des autres, là, non, c'est ça, à ma connaissance, les investissements ne sont pas gelés. C'est mon collègue, évidemment, de la SÉPAQ qui assume le leadership dans ces dossiers. J'aimerais peut-être dire d'entrée de jeu, bien, tout de suite, en fait, au député de Gaspé qu'on aura certainement l'occasion de le convier à une annonce prochaine, là, en tout cas dans le cas du parc de Miguasha. J'espère évidemment qu'il se fera un plaisir d'accepter l'invitation qu'on va lui lancer pour procéder à l'inauguration des travaux qui ont été faits au parc de Miguasha. Parc de Miguasha, M. le Président, qui a reçu la reconnaissance de l'UNESCO à titre de site du patrimoine mondial. Il y a seulement deux, en fait, deux endroits au Québec qui ont reçu cette reconnaissance: évidemment l'arrondissement historique du Vieux-Québec et également le site de Miguasha.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. D'autres questions, M. le député? Oui, M. le député de Bertrand.

Rénovation des haltes routières

M. Cousineau: Oui, merci, M. le Président. Oui, Mme la ministre, le gouvernement précédent avait prévu, bien, par son ministère... au niveau du ministère des Transports, 50 millions pour les haltes routières, pour sécuriser les haltes routières et puis pour permettre une vitrine exceptionnelle, là, sur les autoroutes du Québec. J'aimerais savoir si la ministre entend voir avec son confrère des Transports si ce projet va se poursuivre ou si on va avoir un développement comme il était prévu pour les cinq prochaines années au niveau des haltes routières?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

M. Cousineau: Parce qu'il y avait 50 millions, là, qui avaient été prévus pour ça.

Le Président (M. Bachand): Oui, Mme la ministre.

Mme Normandeau: M. le Président, effectivement, la question pour laquelle m'interpelle mon collègue est tout à fait pertinente. Bien, je peux prendre l'engagement devant lui, effectivement, d'aller voir du côté de mon collègue des Transports, m'assurer que cet investissement-là puisse être maintenu, sachant très bien que les haltes routières, bien, évidemment, facilitent certainement la vie des visiteurs qui se promènent partout sur le territoire. Alors, M. le Président, ça va me faire plaisir de donner suite, là... Je prends l'engagement de donner suite à mon collègue le député de Bertrand sur la question qu'il me pose évidemment en regard d'une question qui interpelle au premier chef mon collègue des Transports.

Le Président (M. Bachand): Donc, nous allons, Mme la ministre, prendre en délibéré. Vous allez, M. le député, recevoir, via le secrétariat de la commission, la réponse à votre question. D'autres questions, M. le député?

Ententes spécifiques avec les régions (suite)

Intentions du gouvernement

M. Cousineau: Au niveau de la commission, oui? D'accord, merci. Concernant les... On a parlé tantôt, là, des ententes spécifiques, Mme la ministre, puis, bon, ce qu'on entend dans l'air, là, c'est que, bon, les CRD pourraient peut-être céder le pas à une conférence régionale des élus, là, où il pourrait y avoir une symbiose des organismes. Qu'est-ce qui va arriver avec les ententes spécifiques? Est-ce que les ententes spécifiques sont là pour rester? Est-ce que la conférence des élus, si c'est en place, on va axer dans la même direction aussi?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Oui, bien là le député de Bertrand ouvre toute grande la porte à une question qui pourrait nous... en fait, nous confiner dans cette salle, M. le Président, bien des heures. Mais, chose certaine, pour les quelques minutes qui nous restent, j'aimerais dire ceci au député de Bertrand. C'est que l'enveloppe qui a été dévolue cette année aux CRD lui permette... permet aux CRD de toutes les régions du Québec de rencontrer leurs engagements au niveau des ententes spécifiques pour l'année. On parle d'une enveloppe intégrée, donc qui était... des engagements qui ont été pris dans le passé. Alors, compte tenu que le financement des CRD est annoncé pour une année, M. le Président, on verra donc comment on peut être au rendez-vous pour les prochaines années, notamment en regard des ententes spécifiques qui concernent le tourisme.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. D'autres questions, rapidement, M. le député de Bertrand?

M. Cousineau: Peut-être seulement qu'une petite réflexion. Vous avez... Tantôt on a parlé de la stratégie nationale, là, Mme la ministre, cette stratégie nationale concernant le tourisme. Et puis ce n'est pas une question d'allégeance politique, hein, je pense que, peu importe l'allégeance politique, la spécificité et les spécificités du Québec sont très, très réelles, et puis il faut faire en sorte que le Québec soit vendu, là, sur la scène internationale, pas nécessairement par un portail canadien. C'est mon opinion.

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Oui, bien, M. le Président, effectivement, c'est un élément sur lequel le Québec table pour attirer les visiteurs, c'est la diversité du Québec, autant au niveau de sa gastronomie que de sa culture, que de sa langue aussi, hein, et que de la diversité de ses attraits puis de la beauté de ses paysages.

Alors, M. le Président, est-ce que je comprends à ce stade-ci que nous aurions terminé carrément l'étude des crédits?

Le Président (M. Bachand): Ce que je comprends, c'est que vous êtes en venue à la conclusion, Mme la ministre?

Mme Normandeau: Donc, il est 11 h 30, il n'y a plus de questions pour... ni du côté ministériel, ni du côté de l'opposition.

Le Président (M. Bachand): Il y a plus de questions.

Une voix: Ça se termine.

Mme Normandeau: Ça se termine. Ah! d'accord. C'est bien.

Le Président (M. Bachand): Donc, si chacun des deux côtés, vous avez épuisé l'immense réservoir de votre inspiration, nous allons donc passer à la mise aux voix. Donc, les deux heures allouées à l'étude des crédits de la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme étant presque écoulées, nous en sommes maintenant venus à l'étape de mise aux voix.

Je vous rappelle, pour les programmes... donc, pour lever toute ambiguïté, là, que les programmes 1, 2 et 3 du ministère du Développement économique et régional ont été adoptés le vendredi 4 juillet dernier, donc.

Adoption des crédits

Le programme 4, Promotion et développement du tourisme, est-il adopté?

M. Cousineau: Sur division.

Adoption de l'ensemble des crédits

Le Président (M. Bachand): Sur division. C'est noté.

Donc, les crédits budgétaires du ministère du Développement économique et régional pour l'année budgétaire 2003-2004 sont-ils adoptés?

M. Cousineau: Sur division.

● (11 h 30) ●

Le Président (M. Bachand): J'ai compris qu'ils étaient adoptés sur division.

Volet Tourisme (suite)

Remarques finales

Donc, nous allons donc passer rapidement à la période de remerciements. Donc, je vais permettre au porte-parole de l'opposition officielle, M. le député de Bertrand, d'entamer cette période. M. le député.

M. Claude Cousineau

M. Cousineau: Oui. Rapidement. Merci, M. le Président, merci aux parlementaires qui ont assisté à ces deux heures de délibérations sur les crédits. Je remercie aussi les gens de Tourisme Québec pour leur soutien et puis... ainsi que la ministre. Je pense que ça a été un exercice qui est très intéressant, c'est vraiment le... Je remercie mes collègues aussi, les parlementaires, mes collègues. C'est la première fois que j'avais l'occasion de

mener une telle étude de crédits, là, et puis je suis content de voir que la ministre, sur plusieurs points, on est sur la même longueur d'onde et puis que, bon, ce qu'on veut, en fin de compte, c'est un bon développement au niveau régional, au niveau de l'ensemble du Québec mais surtout au niveau régional, de l'offre touristique. Et puis, là-dessus, la ministre peut compter sur ma collaboration dans les prochains mois. Merci.

Le Président (M. Bachand): Merci. Merci, M. le député de Bertrand. Mme la ministre.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Très rapidement, M. le Président, je tiens à remercier de façon évidemment formelle et de façon très chaleureuse mes collègues du côté ministériel pour la pertinence de leurs questions, mes collègues du côté de l'opposition, évidemment mon collègue le député de Bertrand, pour aussi la pertinence de leurs questions. M. le Président, parce que ça nous a permis d'approfondir certains éléments extrêmement importants: remercier toute la belle et grande équipe de Tourisme Québec qui m'a assistée: Robert Madore, qui est ici avec moi, M. Jean Pronovost, M. Michel-Claude Demers, qui vient de se joindre à nous; également toute l'équipe de cabinet: les gens de la Société du Palais des congrès de Montréal, M. Saint-Jacques, qui a fait donc la route Montréal-Québec pour être avec nous ce matin; M. René Morency, de la Régie des installations olympiques, et ses collaborateurs; Mme Suzanne Chassé, de Tourisme Québec à Montréal; également M. Claude Pinault et son équipe, du côté de la Société du Palais des congrès de Québec.

M. le Président, en terminant, comme ministre du Tourisme, évidemment c'est difficile pour moi de ne pas vous souhaiter une bonne saison et qu'elle soit touristique à souhait évidemment. Je vous invite à découvrir le Québec, le Québec avec ses 20 régions touristiques, et on souhaite que Dame Nature soit au rendez-vous pour donc la présente saison estivale. Merci.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre.

Mme Normandeau: Merci, oui, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Donc, je me joins à tous ces propos, et j'ajourne les travaux de la commission de l'économie et du travail au mardi 15 juillet, 14 heures, alors que nous terminerons l'étude des crédits du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs pour l'année budgétaire 2003-2004; il nous reste à étudier les programmes 1 et 2. La séance se tiendra à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine. Bonne fin de journée, messieurs, et bonne fin de semaine.

(Fin de la séance à 11 h 33)